

N° 75-001-XIF au catalogue



# L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

**DÉCEMBRE 2005**

Vol. 6, n° 12

■ SCOLARITÉ ET REVENU  
DES PARENTS SEULS

■ L'ÉVOLUTION  
DES HABITUDES  
DE DÉPENSES DES  
CANADIENS ÂGÉS

■ SUPPLÉMENT :  
*Indicateurs de l'éducation*



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## À votre service...

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4628; courriel : [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca)).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 700-1033</b>
<b>Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 889-9734</b>
<b>Renseignements par courriel</b>	<b><a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a></b>
<b>Site Web</b>	<b><a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a></b>

### Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1800 263-1136. Les normes de services à la clientèle sont aussi publiées sur [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

### L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2005. ISSN : 1492-4978.

Prix : 6 \$CAN l'exemplaire, 52 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. L'utilisation de ce produit est limitée au détenteur de licence. Le produit ne peut être reproduit ou transmis à des personnes ou organisations à l'extérieur de l'organisme du détenteur de licence.

Des droits raisonnables d'utilisation du contenu de ce produit sont accordés seulement à des fins de recherche personnelle, organisationnelle ou de politique gouvernementale ou à des fins éducatives. Cette permission comprend l'utilisation du contenu dans des analyses et dans la communication de résultats et conclusions de ces analyses, y compris la citation de quantités limitées de renseignements extraits. Cette documentation doit servir à des fins non commerciales seulement. Si c'est le cas, la source doit être citée comme suit : Source (ou *Adapté de*, s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, les utilisateurs doivent obtenir la permission écrite des Services d'octroi de licences, division du Marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

# Faits saillants

*Dans ce numéro*

## ■ Scolarité et revenu des parents seuls

- Les caractéristiques des parents seuls se sont grandement modifiées entre 1981 et 2001. Ils étaient en moyenne plus âgés, avaient moins d'enfants et étaient beaucoup plus scolarisés.
- Ces changements ont donné lieu à une croissance importante du nombre de mères seules occupées de même qu'à une hausse de la part d'entre elles occupées à temps plein. En conséquence, leur revenu d'emploi moyen s'est accru de 35 % en termes réels et leur taux de faible revenu a diminué de 9 points de pourcentage, passant à 43 %.
- Ces améliorations ne semblent pas avoir touché les mères seules âgées de 25 à 34 ans qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Ces dernières ont connu une détérioration de leurs gains d'emploi moyens et un accroissement important de leur taux de faible revenu.
- Chez les pères seuls, la croissance de la scolarité n'a pas eu les mêmes conséquences. La proportion d'entre eux qui étaient occupés ou occupés à temps plein a diminué depuis 1981. Leurs gains d'emploi ont en général fléchi, et ce, davantage pour les plus jeunes et les moins scolarisés.
- Le travail à temps plein semble prémunir contre le faible revenu. En 2000, 14 % des mères seules travaillant à temps plein toute l'année touchaient un faible revenu contre 62 % de celles qui avaient un régime de travail différent ou qui ne participaient pas au marché du travail. Chez les pères seuls, les proportions étaient de 7 % et 38 % respectivement.

## ■ L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés

- Les ménages où la personne repère était âgée d'au moins 55 ans ont consacré une part plus élevée de leur revenu à la consommation personnelle et à l'impôt sur le revenu en 2003 qu'en 1982. Par conséquent, leurs économies ont diminué, passant de 13 cents à 4 cents par dollar.
- En vieillissant, les ménages connaissent une chute rapide de leur revenu parce qu'ils ne touchent plus de rémunération, tandis que leur consommation personnelle baisse plus progressivement.
- Les couples affichent des habitudes de dépenses plus proches de celles des hommes seuls plutôt que celles des femmes seules. Parmi les personnes seules (hors famille), l'écart des dépenses entre hommes et femmes s'est rétréci entre 1982 et 2003, en raison notamment de l'amélioration du revenu des femmes âgées.
- Les ménages âgés ont dépensé plus en matière de santé en 2003 qu'en 1982. La majeure partie de ces dépenses a été allouée aux médicaments sur ordonnance, aux appareils et services médicaux ainsi qu'aux soins dentaires et de la vue.
- Les ménages âgés dont le revenu provient entièrement des transferts gouvernementaux ont alloué la majeure partie de leurs dépenses de consommation au logement et à l'alimentation, ces dépenses allant de 52 à 57 cents en 2003 et de 58 à 65 cents en 1982. Aussi bien en 1982 qu'en 2003, les ménages de 75 ans et plus ont dépensé davantage en dons et contributions qu'en loisirs et soins personnels.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu  
de Statistique Canada

**Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (N° 75-001-XPF au catalogue).**

Nous vous offrons encore plus!  
Une réduction de 20 % sur un abonnement de 2 ans! Seulement 100,80 \$ (taxes en sus)  
Une réduction de 30 % sur un abonnement de 3 ans! Seulement 132,30 \$ (taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada  
Finance  
Édifice R.H. coats, 6H  
120, avenue Parkdale  
Ottawa (Ontario)  
Canada, K1A 0T6



TÉLÉPHONE

1 800 267-6677

Mentionnez PF025084



TÉLÉCOPIEUR

1 877 287-4369  
(613) 951-0581



COURRIEL

Infostats@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte :

MasterCard  VISA  American Express

N° de carte \_\_\_\_\_ Date d'expiration \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) \_\_\_\_\_

Paiement inclus \_\_\_\_\_ \$

Signature de la personne autorisée \_\_\_\_\_

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		

Total			
TPS (7 %)			
TVP en vigueur			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
<b>Total général</b>			

Nom \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_ Service \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_ Télécopieur \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

\*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 7% et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI \_\_\_\_\_ et leur code de référence RI \_\_\_\_\_

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions  ou des études de marché , cochez la case correspondante.

BON DE COMMANDE



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

# Scolarité et revenu des parents seuls

*Diane Galarneau*

Entre 1981 et 2001, la proportion de familles monoparentales est passée de 11 % à 16 % de l'ensemble des familles canadiennes. Ces familles regroupaient 21 % des enfants de 18 ans et moins en 2001, contre 14 % en 1981. Être parent n'est pas une tâche facile. Les personnes à la tête de familles monoparentales font face aux mêmes difficultés que les autres parents, mais le plus souvent, avec des ressources financières plus limitées. En 2000, le revenu annuel avant impôt des familles biparentales s'élevait à près de 78 800 \$, comparativement à 27 700 \$ pour les mères seules et à un peu moins de 44 000 \$ pour les pères seuls<sup>1</sup>.

En 2000, les mères seules étaient plus de cinq fois plus à risque d'être à faible revenu que leurs homologues en couple (43 % contre 8 %). Cette proportion était toutefois plus faible qu'en 1980, alors qu'elle atteignait 52 %. Cependant, les améliorations à ce chapitre n'ont pas été observées pour tous les groupes d'âge et niveaux de scolarité. Chez les pères seuls, qui constituent une portion croissante des chefs de familles monoparentales, la proportion à faible revenu s'est accrue dans l'ensemble, passant de 16 % à 20 %; pour eux aussi, l'évolution n'a pas été uniforme. Même si leur taux de faible revenu était deux fois moins élevé que pour les mères seules, il représentait néanmoins plus du double de celui des pères en couple (8 %).

Le faible revenu a des effets importants sur de multiples dimensions de la vie, comme le bien-être, le travail, les amis, la santé, et même la longévité et la criminalité. Il est également susceptible d'affecter l'avenir des enfants faisant partie de ces familles, réduisant leurs chances d'accéder aux études postsecondaires (Acemoglu et Pischke, 2001). Cela peut donc limiter le revenu futur de ces enfants et leurs chances d'échapper à leur tour au faible revenu.

---

*Diane Galarneau est au service de la Division des études et de l'analyse microéconomiques. On peut la joindre au (613) 951-4626 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).*

À partir des données des recensements de 1981 et 2001, le présent article examine l'évolution des caractéristiques des parents seuls, de leurs gains d'emploi et de la proportion d'entre eux à faible revenu selon le groupe d'âge et le niveau de scolarité. Ces caractéristiques sont comparées à celles des parents vivant en couple. On examine également l'évolution du taux de faible revenu pour les travailleurs à temps plein toute l'année (voir *Source des données et définitions*).

## Les femmes à la tête d'une famille monoparentale

### ***Une croissance phénoménale de leur scolarité***

L'accroissement du nombre de familles monoparentales a donné lieu à une montée importante du nombre de mères seules depuis 1981. En 2001, on comptait 555 000 mères seules âgées de 25 à 54 ans avec un ou des enfants de 18 ans ou moins contre 330 000 en 1981, une croissance de 68 %. En comparaison, le nombre de mères en couple s'est accru de 3 % pour atteindre 2 788 000 en 2001 (tableau 1).

Le profil des mères a grandement évolué au cours de cette période. Tout comme le reste de la population, elles étaient un peu plus âgées qu'en 1981. L'âge moyen des mères seules s'est accru de 0,9 an comparativement à 1,8 an pour celles en couple. En plus du fait que la population en général vieillit, d'autres facteurs ont probablement accentué le vieillissement des mères, comme le fait de retarder le moment de vivre en ménage et d'avoir un premier enfant (Zukewich et Cooke-Reynolds, 2003). Les mères seules ont moins d'enfants que celles en couple, et le nombre moyen d'enfants a diminué tant pour les unes que pour les autres. Les mères seules étaient toujours plus nombreuses à n'avoir qu'un seul enfant (la moitié contre le tiers pour les femmes en couple) alors que les familles nombreuses étaient moins fréquentes en 2001 de part et d'autre.

Un des changements les plus spectaculaires est celui qui a touché la scolarité des femmes. En 1981, 46 % des mères seules (42 % de celles en couple) n'avaient pas terminé leurs études secondaires. En 2001, cette proportion avait diminué de plus de moitié, pour s'établir à 22 % (17 % pour les mères en couple), au profit principalement des études secondaires terminées et des études universitaires. Une majorité de mères seules et en couple avaient fait des études postsecondaires, et ce, tant en 1981 qu'en 2001. Dans l'ensemble, les mères seules avaient cependant une scolarité plus faible que leurs homologues en couple en 2001.

Ces tendances se répétaient en grande partie pour les différents groupes d'âge. La croissance de la scolarité était cependant moins prononcée pour les mères seules âgées de 25 à 34 ans. En 1981, ces dernières avaient un niveau de scolarité supérieur à celui de leurs aînées alors qu'en 2001, elles accusaient un retard non négligeable : plus du quart d'entre elles n'avaient toujours pas terminé leurs études secondaires et seulement 6 % avaient un grade universitaire.

Cette progression moins rapide a changé la donne pour les jeunes mères seules qui ont ainsi perdu leur avantage scolaire. Il existe par ailleurs un écart important entre elles et leurs homologues en couple, ces dernières affichant une proportion de diplômées universitaires (18 %) trois fois plus élevée en 2001. L'écart est également considérable entre les mères seules et celles en couple âgées de 35 à 44 ans, mais s'amenuise chez les 45 à 54 ans.

Ces écarts de scolarité entre les mères seules et en couple pourraient s'expliquer par le plus jeune

**Tableau 1 Profil des mères seules et des mères en couple**

	Mères seules		Mères en couple	
	1981	2001	1981	2001
	En milliers			
<b>Ensemble</b>	<b>330</b>	<b>555</b>	<b>2 698</b>	<b>2 788</b>
<b>Âge moyen</b>	<b>37,8</b>	<b>38,7</b>	<b>36,9</b>	<b>38,7</b>
<b>Scolarité</b>	%			
Sans diplôme d'études secondaires	45,8	21,9	42,1	16,6
Diplôme d'études secondaires	1,9	14,2	2,0	17,2
Études postsecondaires terminées ou non	48,2	52,3	52,2	46,8
Baccalauréat ou grade supérieur	4,1	11,6	3,7	19,4
	En milliers			
<b>25 à 34 ans</b>	<b>128</b>	<b>158</b>	<b>1 178</b>	<b>772</b>
	%			
Sans diplôme d'études secondaires	39,8	25,6	34,0	16,4
Diplôme d'études secondaires	2,0	12,5	2,2	13,8
Études postsecondaires terminées ou non	54,8	55,7	59,9	52,0
Baccalauréat ou grade supérieur	3,3	6,2	3,9	17,9
	En milliers			
<b>35 à 44 ans</b>	<b>127</b>	<b>278</b>	<b>1 011</b>	<b>1 440</b>
	%			
Sans diplôme d'études secondaires	44,8	21,5	44,7	16,7
Diplôme d'études secondaires	2,0	15,0	1,8	18,6
Études postsecondaires terminées ou non	47,9	52,6	49,4	46,3
Baccalauréat ou grade supérieur	5,3	10,8	4,1	18,4
	En milliers			
<b>45 à 54 ans</b>	<b>76</b>	<b>119</b>	<b>509</b>	<b>576</b>
	%			
Sans diplôme d'études secondaires	57,5	18,0	55,9	16,7
Diplôme d'études secondaires	1,6	14,7	1,6	18,2
Études postsecondaires terminées ou non	37,5	46,8	40,0	41,2
Baccalauréat ou grade supérieur	3,5	20,5	2,4	23,9
<b>Nombre d'enfants de moins de 19 ans</b>	%			
1	47,2	51,3	31,9	35,7
2	34,3	34,6	43,1	44,4
3	12,9	10,7	18,0	15,2
4 et plus	5,6	3,4	7,0	4,7
Nombre moyen d'enfants	1,8	1,7	2,0	1,9
<b>Situation par rapport au marché du travail</b>				
Occupées	58,7	71,1	50,9	75,0
Chômeuses	6,0	7,9	4,2	4,3
Inactives	35,3	21,0	44,9	20,7
<b>Régime de travail</b>				
Surtout à temps plein	50,8	60,8	36,5	58,0
Surtout à temps partiel	15,2	17,1	23,1	23,8
N'ont pas travaillé	34,0	22,1	40,4	18,2
Surtout à temps plein toute l'année	32,1	40,3	21,0	40,2

Source : Recensements de 1981 et 2001

âge des premières lors de la naissance de leur premier enfant<sup>4</sup>. En outre, la plupart d'entre elles (61 %) n'avaient encore jamais été mariées en 2001<sup>5</sup>; elles pourraient donc avoir été nombreuses à prendre soin de leur enfant sans la présence ou le support d'un conjoint. Ces deux facteurs pourraient

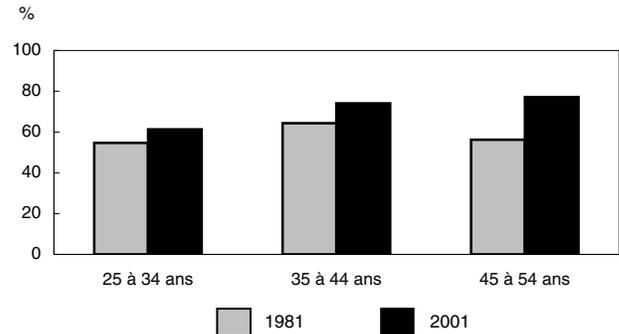
avoir été déterminants en ce qui a trait à la poursuite de leurs études. Cependant, étant donné la diminution de l'écart scolaire avec l'âge, un certain rattrapage à cet égard ne peut être exclu pour les jeunes mères seules.

La situation inverse est observée pour les plus âgées (de 45 à 54 ans), seules ou en couple, qui, en 2001, affichaient la plus forte proportion de diplômées universitaires et la plus faible proportion de femmes sans diplôme d'études secondaires. Étant donné leur âge plus avancé, les femmes de ce groupe ont eu plus de temps pour poursuivre leurs études, mais la croissance phénoménale de leur scolarité pourrait aussi cacher un effet de cohorte. En effet, cette croissance vient probablement de la plus grande valeur accordée aux études par la génération du début du baby-boom, née entre 1947 et 1956 (qui avait de 45 à 54 ans en 2001), comparativement à celle née entre 1927 et 1936 (qui avait de 45 à 54 ans en 1981).

**Taux d'emploi accru, mais les plus jeunes tirent de l'arrière**

Cette scolarité accrue a donné lieu à une augmentation également marquée de la proportion des femmes occupées ou occupées surtout à temps plein, en particulier chez les mères en couple puisque leur lien avec le marché du travail était plus faible en 1981. En 2001, 71 % des mères seules et 75 % des mères en couple avaient un emploi, et pour la plupart, il s'agissait d'un emploi à temps plein.

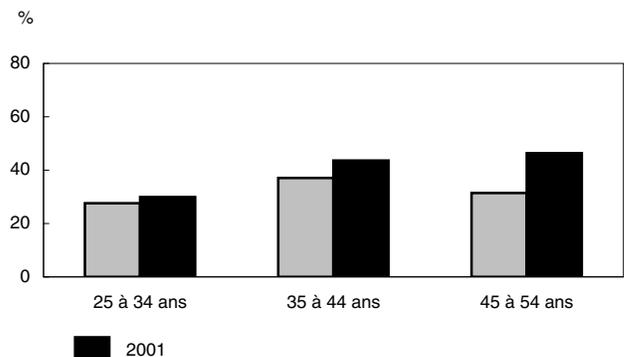
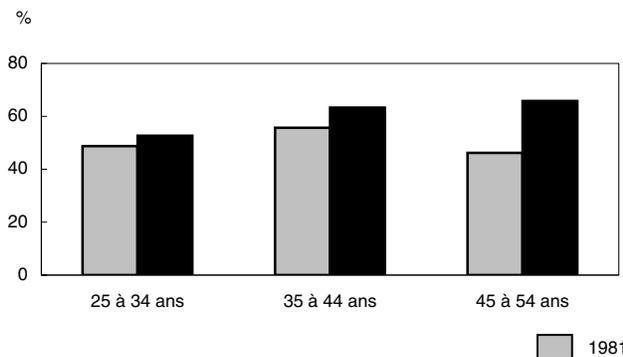
**Graphique A Les jeunes mères seules ont connu une progression moins spectaculaire de leur taux d'emploi.**



Source : Recensements de 1981 et 2001

Les plus jeunes (de 25 à 34 ans) accusaient cependant un retard par rapport à leurs aînées, tant pour ce qui est de leur taux d'emploi en 2001 que de la progression observée à cet égard en 20 ans (graphique A). En 2001, 61 % d'entre elles avaient un emploi contre 77 % de leurs homologues âgées de 45 à 54 ans, alors qu'en 1981, ces proportions atteignaient respectivement 55 % et 56 %.

**Graphique B Les jeunes mères seules ont connu une progression moins importante de leur propension à travailler... à temps plein et à temps plein toute l'année.**



Source : Recensements de 1981 et 2001

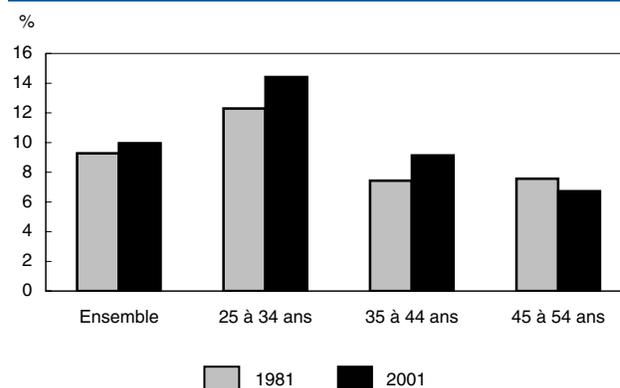
Ces jeunes mères seules étaient également moins nombreuses à travailler à temps plein ou à temps plein toute l'année (graphique B), et la croissance à ce chapitre a également été moins prononcée que pour leurs consœurs plus âgées.

Le taux de chômage des mères seules s'est accru légèrement pour passer de 9,3 % en 1981 à 10,0 % en 2001 (graphique C), alors que celui des mères en couple a diminué de 7,7 % à 5,4 %. Le taux de chômage a crû davantage pour les plus jeunes mères seules peu scolarisées (de 16,2 % à 21,6 %) et pour les mères seules peu scolarisées en général (de 11,7 % à 16,2 %). Selon une étude récente faite à partir de données longitudinales, les mères seules étaient par ailleurs plus à risque d'être en chômage chronique (Brooks, 2005).

**Des gains annuels d'emploi plus élevés, mais un accroissement non uniforme**

Le revenu augmente généralement avec l'âge et le niveau de scolarité. Étant donné la participation accrue des mères seules au marché du travail, l'accroissement important de leur scolarité et leur vieillissement, on devrait s'attendre à une hausse des gains d'emploi depuis 1980. C'est en effet ce qui se produit. Leurs

**Graphique C Les jeunes mères seules affichent un écart important de leur taux de chômage par rapport à leurs aînées.**



Source : Recensements de 1981 et 2001

gains annuels d'emploi se sont accrus de 35 %<sup>6</sup> en termes réels entre 1980 et 2000, étant passés de 14 700 \$ à 19 900 \$<sup>7</sup> (tableau 2).

**Source des données et définitions**

La présente étude utilise les microdonnées du **recensement** représentant 20 % de la population. Elle porte sur les parents seuls ou en couple avec un ou des enfants de 18 ans ou moins. Seules les personnes âgées de 25 à 54 ans ont été retenues afin d'éviter les situations de transition études-travail et travail-retraite durant lesquelles les revenus d'emploi sont habituellement plus faibles. Les hommes constituaient 19 % des parents seuls de ce groupe d'âge. Comme leurs gains sont en moyenne plus élevés que ceux des femmes et qu'ils affichent des tendances différentes, ils ont été traités séparément (voir *Les hommes à la tête d'une famille monoparentale*).

Les années de référence des recensements choisis (1980 et 2000) correspondent à deux années comparables du cycle économique (le taux de chômage s'établissant à 7,5 % et 6,8 % respectivement). Le nombre accru de nouveaux immigrants selon le Recensement de 2001 est susceptible d'avoir une incidence plus importante sur les revenus qu'en 1981<sup>2</sup>. Pour éviter de biaiser les résultats, ils ont été exclus de l'analyse<sup>3</sup>.

Le type de famille est une variable dérivée. On demande au répondant le nom de toutes les personnes habitant habituellement à cette adresse, même si certaines d'entre elles sont temporairement absentes. On lui demande de commencer par un adulte (qui devient la Personne 1), son conjoint, les enfants et toutes les autres personnes

du logement. Le répondant doit par la suite indiquer le lien de ces personnes avec la Personne 1. Ces informations mènent à l'attribution d'un type de famille par le personnel du recensement. Si les enfants sont en garde partagée, le parent qui a la garde pendant la plus longue période sera considéré comme le « parent seul ». Si l'enfant passe autant de temps avec chacun de ses parents, celui avec lequel il se trouve au moment de la collecte sera le « parent seul ».

Le taux de faible revenu correspond à la proportion de familles ayant un revenu inférieur au seuil de faible revenu. Pour déterminer ces seuils de faible revenu, on estime d'abord la proportion moyenne du revenu consacré aux biens de première nécessité tels que la nourriture, le logement et l'habillement à partir des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages. Une telle moyenne est estimée pour différentes tailles de famille et différents degrés d'urbanisation de la région de résidence du ménage. On a déterminé — de façon arbitraire — qu'une famille qui consacre 20 points de pourcentage de plus que la moyenne (soit environ 55 %) à ces biens de première nécessité était « dans le besoin ». Des seuils de faible revenu ont ainsi été fixés pour différentes tailles de famille et différents degrés d'urbanisation des régions de résidence. Depuis 1992, ces seuils de faible revenu ont été mis à jour chaque année d'après les changements subis par l'indice des prix à la consommation.

**Tableau 2 Gains d'emploi personnels des mères seules et des mères en couple**

	Mères seules			Mères en couple			Mères seules/ en couple	
	1980	2000	Variation	1980	2000	Variation	1980	2000
	\$ de 2000		%	\$ de 2000		%	Écart en %	
<b>Ensemble</b>	<b>14 700</b>	<b>19 900</b>	<b>35,0**</b>	<b>11 100</b>	<b>22 700</b>	<b>103,6**</b>	<b>24,4</b>	<b>-14,1</b>
<b>Scolarité</b>								
Sans diplôme								
d'études secondaires	8 600	10 000	16,6**	7 900	12 600	59,7**	8,3	-25,6
Diplôme d'études								
secondaires	15 500	17 600	14,0**	9 900	17 800	79,1**	35,7	-1,0
Études postsecondaires								
terminées ou non	19 100	20 300	6,3**	13 400	21 800	62,5**	29,9	-7,2
Baccalauréat ou								
grade supérieur	36 500	39 100	7,1**	23 400	37 700	61,2**	35,9	3,6
<b>25 à 34 ans</b>	<b>12 500</b>	<b>12 900</b>	<b>3,2**</b>	<b>10 500</b>	<b>17 500</b>	<b>66,9**</b>	<b>16,0</b>	<b>-35,7</b>
Sans diplôme								
d'études secondaires	7 100	6 900	-2,6	7 100	9 400	32,8**	0,8	-35,4
Diplôme d'études								
secondaires	13 800	11 400	-16,9**	9 200	13 100	43,5**	33,5	-14,9
Études postsecondaires								
terminées ou non	15 900	14 400	-9,8**	12 200	17 200	40,5**	23,2	-19,6
Baccalauréat ou								
grade supérieur	28 300	26 600	-6,0**	20 700	29 000	39,8**	26,8	-8,9
<b>35 à 44 ans</b>	<b>17 300</b>	<b>21 100</b>	<b>21,7**</b>	<b>12 400</b>	<b>23 800</b>	<b>92,2**</b>	<b>28,4</b>	<b>-13,0</b>
Sans diplôme								
d'études secondaires	10 000	11 300	12,7**	8 900	13 800	54,6**	11,2	-21,9
Diplôme d'études								
secondaires	17 500	18 700	6,8**	11 300	18 800	67,0**	35,5	-0,8
Études postsecondaires								
terminées ou non	21 500	21 900	2,3**	14 700	23 300	59,0**	31,7	-6,2
Baccalauréat ou								
grade supérieur	40 100	39 400	-1,8	25 800	39 200	51,6**	35,6	0,6
<b>45 à 54 ans</b>	<b>14 200</b>	<b>26 400</b>	<b>85,7**</b>	<b>10 200</b>	<b>26 700</b>	<b>163,1**</b>	<b>28,4</b>	<b>-1,4</b>
Sans diplôme								
d'études secondaires	8 500	12 100	42,4**	7 300	13 600	85,8**	13,6	-12,7
Diplôme d'études								
secondaires	16 000	22 100	38,3**	10 000	19 900	99,6**	37,7	10,0
Études postsecondaires								
terminées ou non	21 100	25 500	21,2**	13 900	25 300	82,0**	34,0	1,0
Baccalauréat ou								
grade supérieur	41 000	43 700	6,7*	27 400	43 600	59,0**	33,2	0,4

\* Significatif au niveau de 10 %.

\*\* Significatif au niveau de 5 %.

Nota : Les moyennes comprennent également des gains d'emploi nuls ou négatifs.

Source : Recensements de 1981 et 2001

Toutefois, cette croissance n'a pas été générale, les plus jeunes ayant notamment subi des pertes importantes, et ce, pour la plupart des niveaux de scolarité. Le déclin des gains d'emploi des jeunes mères seules peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont la perte de leur avantage scolaire et la hausse de leur taux de chômage. Par ailleurs, leur bas taux d'emploi et la petite proportion d'entre elles travaillant à temps plein ou à temps

plein toute l'année contribuent au maintien des faibles gains d'emploi. De plus, lorsque les jeunes mères seules occupaient un emploi en 2001, celui-ci avait moins de chances d'exiger des compétences spécifiques. Un peu plus de 54 % d'entre elles avaient un emploi requérant tout au plus un diplôme d'études secondaires, contre 47 % et 40 % respectivement pour leurs homologues âgées de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans

(graphique D). Par ailleurs, les emplois temporaires, généralement moins bien rémunérés que les emplois permanents, sont plus susceptibles d'être détenus par des femmes, des jeunes et des personnes faiblement scolarisées (Galarneau, 2005). Ce type d'emploi pourrait donc être plus fréquent parmi les jeunes mères seules peu scolarisées.

Le taux d'emploi moindre des jeunes mères seules et leur propension plus forte à travailler à temps partiel — en comparaison de leurs aînées — s'expliquent peut-être par leur jeune âge et celui de leurs enfants. Cependant, elles affichent également des écarts importants en comparaison de leurs homologues en couple. Pourtant, elles ont en moyenne moins d'enfants que ces dernières et leur benjamin est en moyenne plus âgé. Leur jeune âge au moment de la naissance de leur premier enfant de même que l'absence du support d'un conjoint ont pu être déterminants pour la poursuite des études de bon nombre d'entre elles — 25 % n'avaient d'ailleurs pas obtenu leur diplôme d'études secondaires en 2001. Leur faible scolarité a probablement eu un effet important sur leur performance sur le marché du travail et sur leurs gains d'emploi. Ces facteurs ont pu affecter de façon semblable les mères seules peu scolarisées des groupes plus âgés. Dans une économie du savoir, où les employeurs exigent de plus en plus de compétences spécifiques et où le nombre de personnes hautement qualifiées est en croissance, les jeunes peu scolarisés sont inévitablement désavantagés.

Les gains des mères en couple atteignaient quant à eux 22 700 \$ en 2000, soit 104 % de plus qu'en 1980, un taux de croissance trois fois plus rapide que celui des mères seules. Cela s'explique en partie par les gains plus faibles des mères en couple en 1980, qui étaient eux-mêmes attribuables au faible lien de ces dernières avec le marché du travail. Ce lien devenu plus fort par la suite a renversé les tendances puisque les mères en couple gagnaient alors en moyenne un revenu d'emploi supérieur à celui des mères seules.

**La précarisation de la situation des jeunes mères seules confirmée par les taux de faible revenu**

L'amélioration des gains d'emploi s'est traduite par une diminution du taux de faible revenu pour l'ensemble des mères seules. Ce taux est en effet passé de 52 % à 43 % entre 1980 et 2000. Cette amélioration a touché davantage les femmes plus âgées et relativement scolarisées.

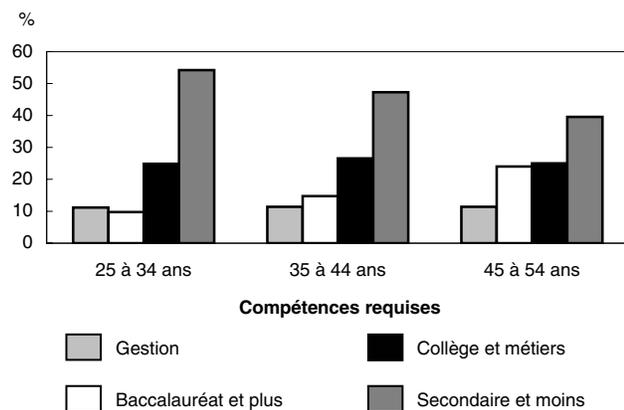
Les jeunes mères seules ont en général subi une détérioration de leur taux de faible revenu (sauf les diplômées universitaires). Notons que ces taux étaient déjà disproportionnés en 1980 (tableau 3). Le taux diminuait cependant avec le niveau de scolarité. En 2000, 75 % de celles qui n'avaient pas leur diplôme d'études secondaires avaient un faible revenu; cette proportion diminuait à 62 % lorsqu'elles détenaient un diplôme d'études secondaires, puis à 54 % lorsqu'elles avaient fait des études postsecondaires non universitaires. Pour les diplômées universitaires, ce taux était de 31 %.

**Tableau 3 Taux de faible revenu des mères seules et des mères en couple**

	Mères seules		Mères en couple	
	1980	2000	1980	2000
<b>Ensemble</b>	<b>51,8</b>	<b>43,0</b>	<b>9,3</b>	<b>8,0</b>
<b>Scolarité</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	60,4	63,6	12,3	17,0
Diplôme d'études secondaires	48,9	43,3	8,9	8,9
Études postsecondaires terminées ou non	46,0	39,5	7,2	6,6
Baccalauréat ou grade supérieur	25,8	19,1	3,7	3,0
<b>25 à 34 ans</b>	<b>63,5</b>	<b>59,0</b>	<b>10,6</b>	<b>10,7</b>
Sans diplôme d'études secondaires	73,5	75,2	14,6	22,4
Diplôme d'études secondaires	61,5	62,3	10,2	13,3
Études postsecondaires terminées ou non	57,9	54,0	8,8	8,8
Baccalauréat ou grade supérieur	37,8	30,6	4,9	3,6
<b>35 à 44 ans</b>	<b>47,1</b>	<b>40,1</b>	<b>8,3</b>	<b>7,4</b>
Sans diplôme d'études secondaires	58,2	60,0	11,4	15,5
Diplôme d'études secondaires	42,9	40,4	8,4	8,1
Études postsecondaires terminées ou non	39,6	35,8	6,0	5,9
Baccalauréat ou grade supérieur	21,9	20,3	2,9	2,9
<b>45 à 54 ans</b>	<b>39,8</b>	<b>28,5</b>	<b>8,0</b>	<b>6,0</b>
Sans diplôme d'études secondaires	47,7	51,7	10,5	13,5
Diplôme d'études secondaires	34,6	28,7	5,7	6,3
Études postsecondaires terminées ou non	30,0	26,2	4,8	4,7
Baccalauréat ou grade supérieur	16,4	13,0	2,6	2,7

Source : Recensements de 1981 et 2001

**Graphique D Les jeunes mères seules occupent plus souvent un emploi requérant peu de compétences.**



Source : Recensements de 1981 et 2001

En général, le taux de faible revenu pour les mères seules des autres groupes d'âge a diminué depuis 1980, sauf lorsqu'elles n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Le taux de ces femmes peu scolarisées âgées de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans atteignait respectivement 60 % et 52 % en 2000.

L'indicateur de faible revenu comprend toutes les sources de revenu. Les familles à faible revenu dépendent de façon croissante des transferts gouvernementaux, lesquels n'ont pas augmenté suffisamment pour compenser la baisse de leurs gains (Picot, Morissette et Myles, 2003). Cela explique probablement en partie la hausse des taux de faible revenu chez les mères seules peu scolarisées.

En revanche, les situations de faible revenu étaient beaucoup moins fréquentes chez les mères en couple. Celles peu scolarisées affichaient cependant des taux en croissance et relativement plus élevés.

#### **Le travail à temps plein : une meilleure protection qu'il y a 20 ans?**

Jusqu'ici, on a examiné la situation de l'ensemble des mères seules sans égard à leur situation par rapport à l'activité. Il est légitime de penser que l'occupation d'un emploi à temps plein toute l'année prévient dans une certaine mesure les situations de faible revenu. Mais cela constitue-t-il une meilleure protection qu'il y a 20 ans?

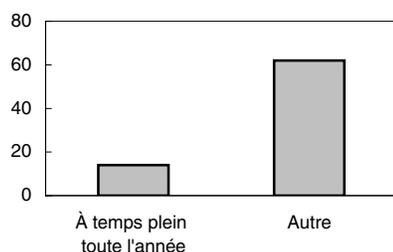
En 2000, 40 % des mères seules ont travaillé surtout à temps plein (soit au moins 30 heures par semaine) pendant au moins 48 semaines. Cette proportion était en hausse par rapport à 1980, alors qu'elle atteignait 32 %.

Si on compare les mères seules travaillant à temps plein toute l'année à celles qui ne sont pas sur le marché du travail ou qui ont un régime de travail différent, on ne s'étonne pas de constater que les premières sont beaucoup moins souvent touchées par les situations de faible revenu. En 2000, 14 % des mères seules travaillant à temps plein toute l'année touchaient un faible revenu comparativement à 62 % de celles qui avaient un régime de travail différent ou qui ne participaient pas au marché du travail (graphique E). De façon générale, sans tenir compte des différences liées à l'âge, à la scolarité, à la profession, à l'industrie et aux autres caractéristiques, le travail à temps plein toute l'année semble donc protéger contre le faible revenu. Cependant, ce régime semble généralement une moins bonne protection qu'il y a 20 ans pour les plus jeunes moins scolarisées, dont la proportion à faible revenu est passée de 23 % à 37 %, de même que pour les moins scolarisées des groupes plus âgés, qui ont vu leur taux de faible revenu augmenter de sept points de pourcentage pour atteindre 26 % chez les 35 à 44 ans et 20 % chez les 45 à 54 ans (tableau 4).

Il est important de faire une distinction entre faibles gains d'emploi et faible revenu. Une personne est considérée comme étant un travailleur faiblement rémunéré (« working poor ») lorsque son effort de travail est important (comme une personne qui travaille à temps plein toute l'année) mais que sa rémunération est faible. En fait, relativement peu de travailleurs faiblement rémunérés sont à faible revenu<sup>8</sup> puisque les gains d'autres membres du ménage peuvent faire en sorte que soit évitée une situation de faible revenu. Le faible revenu dépend davantage de la situation familiale que de la situation par rapport à l'activité (Fleury et Fortin, 2004). Les mères seules avec enfants de 18 ans et moins, même travaillant à temps plein toute l'année, ont peu de chances d'arrondir leurs fins de mois avec l'apport d'un revenu supplémentaire qui soit assez important pour éviter le faible revenu. C'est pourquoi une plus grande proportion d'entre elles que de mères en couple sont dans cette situation (43 % contre 8 % pour l'ensemble), et ce, même lorsqu'elles travaillent à temps plein toute l'année (14 % contre 3 %).

**Graphique E Le travail à temps plein toute l'année protège largement les mères seules contre le faible revenu.**

Taux de faible revenu (%)



Source : Recensements de 1981 et 2001

Le travail à temps plein n'est pas nécessairement une panacée, plus particulièrement chez les plus jeunes et les moins scolarisées. Pour ces dernières, les gains anticipés d'un emploi rémunéré peuvent s'avérer faibles après la prise en compte des dépenses liées à l'emploi (comme les frais de garde, les frais de transport et les dépenses supplémentaires en vêtements et en repas) et la perte de certains transferts gouvernementaux. C'est probablement en partie ce qui explique la faible participation des plus jeunes faiblement scolarisées au marché du travail et le peu de changements survenus depuis 1981.

**Les hommes à la tête d'une famille monoparentale**

**Un nombre croissant**

L'augmentation du nombre de familles monoparentales s'est non seulement traduite en un accroissement du nombre de mères seules mais également de pères seuls. Ces derniers ont pratiquement doublé depuis 1981, passant d'un peu plus de 62 000 à près de 119 000. En comparaison, celui des pères en couple s'est maintenu aux alentours de 2,7 millions. Malgré cette croissance importante, la proportion des familles monoparentales ayant un homme à leur tête a peu augmenté, étant passée de 17,4 % à 18,6 %<sup>9</sup>. Cependant, le phénomène ne peut être qualifié de marginal puisque ces familles représentent environ une famille monoparentale sur six (tableau 5).

**Tableau 4 Gains d'emploi personnels et taux de faible revenu des mères seules travaillant à temps plein toute l'année**

	Gains d'emploi personnels			Taux de faible revenu	
	1980	2000	Variation	1980	2000
	\$ de 2000			%	
<b>Ensemble</b>	<b>31 200</b>	<b>34 100</b>	<b>9,4**</b>	<b>14,1</b>	<b>14,0</b>
<b>Scolarité</b>					
Sans diplôme d'études secondaires	25 200	24 700	-2,1*	18,1	27,0
Diplôme d'études secondaires	29 100	29 600	1,7*	16,3	14,5
Études postsecondaires terminées ou non	32 100	33 100	2,8**	12,9	13,0
Baccalauréat ou grade supérieur	50 300	52 000	3,4*	4,6	4,7
<b>25 à 34 ans</b>	<b>29 500</b>	<b>26 800</b>	<b>-9,0**</b>	<b>17,7</b>	<b>22,7</b>
Sans diplôme d'études secondaires	24 700	21 100	-14,7**	22,7	36,6
Diplôme d'études secondaires	27 900	24 100	-13,7**	20,2	26,1
Études postsecondaires terminées ou non	30 400	27 100	-10,9**	16,4	20,9
Baccalauréat ou grade supérieur	44 000	39 100	-11,0**	7,4	5,4
<b>35 à 44 ans</b>	<b>32 600</b>	<b>34 400</b>	<b>5,5**</b>	<b>13,8</b>	<b>13,3</b>
Sans diplôme d'études secondaires	26 000	25 200	-3,1**	18,4	25,5
Diplôme d'études secondaires	30 200	29 800	-1,4	16,9	14,2
Études postsecondaires terminées ou non	33 100	33 900	2,3**	12,3	11,7
Baccalauréat ou grade supérieur	52 200	52 900	1,4	4,4	5,3
<b>45 à 54 ans</b>	<b>31 000</b>	<b>39 700</b>	<b>28,1**</b>	<b>9,5</b>	<b>8,2</b>
Sans diplôme d'études secondaires	24 600	27 500	11,9**	13,3	19,8
Diplôme d'études secondaires	29 700	33 200	11,7**	6,8	7,2
Études postsecondaires terminées ou non	33 000	37 400	13,4**	7,3	8,0
Baccalauréat ou grade supérieur	54 400	55 200	1,6	1,4	3,7

\* Significatif au niveau de 10 %.

\*\* Significatif au niveau de 5 %.

Source : Recensements de 1981 et 2001

L'âge moyen des pères seuls n'a que légèrement augmenté en 20 ans (de 41,6 ans à 41,8 ans) alors que celui des pères en couple s'est accru de deux ans (de 38,3 ans à 40,4 ans<sup>10</sup>), de sorte que l'écart entre les deux s'est rétréci. Les pères seuls ont moins d'enfants (1,5 comparativement à 1,9), et ce nombre était en légère baisse par rapport à 1981. Les pères seuls ont plus souvent un seul enfant et les familles nombreuses sont moins fréquentes de part et d'autre.

Les pères seuls, tout comme les mères seules, ont connu une progression importante de leur scolarité depuis 1981. Cependant, en comparaison des pères en couple, ils étaient un peu moins nombreux à détenir un grade universitaire et un peu plus nombreux à ne pas avoir terminé leurs études secondaires. Par ailleurs, les plus jeunes pères seuls accusaient un certain retard à ce niveau par rapport aux pères seuls des groupes plus âgés.

### **Une détérioration des gains d'emploi**

Globalement, les pères seuls ont connu un déclin de leurs gains moyens de 7,3 % en termes réels depuis 1980. Ceux-ci sont passés de 41 000 \$ à 38 000 \$<sup>11</sup> (tableau 6). Cela tranche avec les tendances observées pour les mères seules, qui ont enregistré un accroissement significatif (mais non uniforme) de leurs gains. Cependant, le recul était plus important chez les plus jeunes et les moins scolarisés, ce qui s'apparentait au cas des jeunes mères seules. Les pères seuls âgés de 25 à 34 ans affichaient en effet des baisses variant entre 28 % et 13 %. Plusieurs autres sous-groupes ont subi également des diminutions substantielles. Les pères en couple

**Tableau 5 Profil des pères seuls et des pères en couple**

	Pères seuls		Pères en couple	
	1981	2001	1981	2001
	En milliers			
<b>Ensemble</b>	<b>62</b>	<b>119</b>	<b>2 719</b>	<b>2 755</b>
<b>Scolarité</b>	%			
Sans diplôme d'études secondaires	41,1	26,4	36,3	19,4
Diplôme d'études secondaires	6,7	14,0	6,6	13,9
Études postsecondaires terminées ou non	45,6	46,9	50,2	46,8
Baccalauréat ou grade supérieur	6,6	12,6	6,9	19,9
<b>25 à 34 ans</b>	<b>18,9</b>	<b>14,1</b>	<b>36,3</b>	<b>20,8</b>
Sans diplôme d'études secondaires	28,9	29,5	29,4	20,3
Diplôme d'études secondaires	5,5	14,4	5,6	14,4
Études postsecondaires terminées ou non	60,8	50,1	59,1	50,6
Baccalauréat ou grade supérieur	4,9	5,9	5,9	14,7
<b>35 à 44 ans</b>	<b>42,7</b>	<b>50,1</b>	<b>39,1</b>	<b>49,5</b>
Sans diplôme d'études secondaires	39,3	27,8	35,6	19,5
Diplôme d'études secondaires	6,5	14,1	6,8	14,2
Études postsecondaires terminées ou non	46,2	48,2	49,1	47,7
Baccalauréat ou grade supérieur	8,0	9,8	8,5	18,7
<b>45 à 54 ans</b>	<b>38,4</b>	<b>35,8</b>	<b>24,5</b>	<b>29,6</b>
Sans diplôme d'études secondaires	49,1	23,2	47,5	18,7
Diplôme d'études secondaires	7,5	13,7	7,9	13,1
Études postsecondaires terminées ou non	37,6	43,8	39,0	42,7
Baccalauréat ou grade supérieur	5,8	19,2	5,7	25,5
<b>Âge moyen</b>	<b>41,6</b>	<b>41,8</b>	<b>38,3</b>	<b>40,4</b>
<b>Nombre d'enfants de moins de 19 ans</b>				
1	52,7	61,3	31,9	35,3
2	31,2	30,0	43,5	44,7
3	10,5	6,9	17,9	15,3
4 et plus	5,5	1,8	6,8	4,7
Nombre moyen d'enfants	1,7	1,5	2,0	1,9
<b>Situation par rapport au marché du travail</b>				
Occupés	87,2	82,0	93,1	90,8
Chômeurs	5,4	7,6	3,2	4,2
Inactifs	7,4	10,4	3,7	5,0
<b>Régime de travail</b>				
Surtout à temps plein	88,6	83,6	94,4	92,6
Surtout à temps partiel	4,8	5,7	2,9	3,2
N'ont pas travaillé	6,6	10,7	2,6	4,2
Surtout à temps plein toute l'année	62,7	59,0	70,3	71,5

Source : Recensements de 1981 et 2001

ont, quant à eux, enregistré une modeste croissance de 5 % de leurs gains; cependant, les plus jeunes et les moins scolarisés ont connu des pertes importantes.

**Tableau 6 Gains d'emploi personnels des pères seuls et des pères en couple**

	Pères seuls			Pères en couple		
	1980	2000	Variation	1980	2000	Variation
	\$ de 2000		%	\$ de 2000		%
<b>Ensemble</b>	<b>41 000</b>	<b>38 000</b>	<b>-7,3**</b>	<b>45 900</b>	<b>48 400</b>	<b>5,4</b>
<b>Scolarité</b>						
Sans diplôme d'études secondaires	32 700	26 300	-19,7**	36 800	31 400	-14,6
Diplôme d'études secondaires	39 300	34 300	-12,9**	43 800	39 400	-10,1
Études postsecondaires terminées ou non	42 500	37 900	-10,7**	46 100	45 300	-1,9
Baccalauréat ou grade supérieur	72 300	67 400	-6,8*	72 100	78 500	8,9
<b>25 à 34 ans</b>	<b>35 800</b>	<b>27 500</b>	<b>-23,0**</b>	<b>41 300</b>	<b>38 400</b>	<b>-7,1</b>
Sans diplôme d'études secondaires	30 100	21 600	-28,2**	34 300	27 000	-21,1**
Diplôme d'études secondaires	36 100	26 300	-27,1**	39 200	34 600	-12,0**
Études postsecondaires terminées ou non	36 900	29 400	-20,4**	42 000	38 200	-9,2**
Baccalauréat ou grade supérieur	51 400	44 500	-13,4**	57 300	58 700	2,5**
<b>35 à 44 ans</b>	<b>42 900</b>	<b>37 600</b>	<b>-12,3**</b>	<b>49 000</b>	<b>49 400</b>	<b>0,9</b>
Sans diplôme d'études secondaires	34 400	27 100	-21,2**	38 400	32 600	-15,0**
Diplôme d'études secondaires	40 000	36 000	-9,9	46 600	40 100	-13,9**
Études postsecondaires terminées ou non	44 400	38 200	-14,0**	48 700	46 800	-3,9**
Baccalauréat ou grade supérieur	70 000	67 100	-4,2	76 300	81 100	6,3**
<b>45 à 54 ans</b>	<b>41 500</b>	<b>42 700</b>	<b>3,0</b>	<b>47 700</b>	<b>53 500</b>	<b>12,3</b>
Sans diplôme d'études secondaires	31 900	27 100	-15,2**	37 100	32 700	-11,9**
Diplôme d'études secondaires	41 400	35 000	-15,3**	49 900	41 700	-16,3**
Études postsecondaires terminées ou non	43 600	41 300	-5,3*	49 600	48 400	-2,4**
Baccalauréat ou grade supérieur	85 200	70 400	-17,5**	89 400	83 400	-6,7**

\* Significatif au niveau de 10 %.

\*\* Significatif au niveau de 5 %.

Source : Recensements de 1981 et 2001

Ces résultats sont conformes à ceux d'autres études qui montrent que les gains d'emploi des jeunes hommes peu scolarisés ont fléchi depuis 1980 (Morissette, Ostrovsky et Picot, 2004; Morissette et Johnson, 2004; Beaudry et Green, 2000; Burbidge, Magee et Robb, 2002). Cette baisse est attribuable à divers facteurs comme la perte de l'avantage scolaire des jeunes hommes étant donné la hausse de la scolarité des cohortes plus âgées et des femmes en général. En outre, les salaires obtenus par les nouveaux arrivants sur le marché du travail sont plus faibles que dans le passé (Morissette, 2002). D'autres facteurs tels que la montée du nombre d'emplois temporaires (Galarneau, 2005; Schellenberg et Clark, 1996) et la diminution des taux de syndicalisation des jeunes hommes (Morissette, Schellenberg et Johnson, 2005) sont également pointés du doigt. Les pertes plus prononcées des pères seuls sont probablement liées à la diminution de leur taux d'activité et à leur propension plus grande à tra-

vailer à temps partiel. D'ailleurs, une dimension importante distinguant les pères seuls des pères en couple est leur lien moins étroit avec le marché du travail.

#### **Davantage de pères seuls à faible revenu en 2000**

En 2000, les situations de faible revenu étaient deux fois moins fréquentes pour les pères seuls que pour leurs homologues féminines (20 % et 43 % respectivement). On a cependant observé depuis 1980 un accroissement du taux de faible revenu pour les pères seuls, qui est passé de 16 % à 20 % (tableau 7). Cette hausse a été observée quel que soit le groupe d'âge ou le niveau de scolarité, mais la situation s'est détériorée davantage pour les jeunes et les moins scolarisés en général. Ces groupes affichaient déjà en 1980 des taux qui tranchaient avec les autres. En 2000, le taux de faible revenu de ceux sans diplôme d'études secondaires était de près de 30 %. Chez les pères en couple, le pourcentage est demeuré en deçà de 10 % pendant ces 20 ans, sauf pour les moins scolarisés.

**Tableau 7 Taux de faible revenu des pères seuls et des pères en couple**

	Pères seuls		Pères en couple	
	1980	2000	1980	2000
<b>Ensemble</b>	<b>15,9</b>	<b>20,0</b>	<b>9,5</b>	<b>8,3</b>
<b>Scolarité</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	21,3	29,2	13,5	16,2
Diplôme d'études secondaires	13,4	20,5	8,4	9,0
Études postsecondaires terminées ou non	12,7	17,6	7,6	6,8
Baccalauréat ou grade supérieur	6,5	9,1	3,6	3,6
<b>25 à 34 ans</b>	<b>18,6</b>	<b>27,7</b>	<b>11,0</b>	<b>11,3</b>
Sans diplôme d'études secondaires	26,0	34,9	16,0	21,0
Diplôme d'études secondaires	9,5	30,2	10,5	12,2
Études postsecondaires terminées ou non	16,4	24,4	9,2	9,1
Baccalauréat ou grade supérieur	12,2	13,4	5,3	4,4
<b>35 à 44 ans</b>	<b>14,7</b>	<b>19,9</b>	<b>9,0</b>	<b>8,0</b>
Sans diplôme d'études secondaires	20,0	28,3	13,5	15,5
Diplôme d'études secondaires	13,3	19,9	8,3	8,5
Études postsecondaires terminées ou non	11,9	17,2	6,9	6,5
Baccalauréat ou grade supérieur	5,5	9,4	3,1	3,4
<b>45 à 54 ans</b>	<b>15,9</b>	<b>17,1</b>	<b>8,0</b>	<b>6,8</b>
Sans diplôme d'études secondaires	21,1	27,9	11,3	13,7
Diplôme d'études secondaires	14,8	17,2	6,2	7,6
Études postsecondaires terminées ou non	11,0	15,1	5,2	5,6
Baccalauréat ou grade supérieur	5,5	8,3	2,4	3,5

Source : Recensements de 1981 et 2001

Le travail à temps plein toute l'année semble diminuer le risque d'être à faible revenu. En 2000, 59 % des pères seuls ont travaillé à temps plein durant au moins 48 semaines, une proportion un peu plus faible qu'en 1980 alors qu'elle atteignait 63 %. Les pères en couple œuvraient à temps plein toute l'année dans une plus grande proportion, et celle-ci était en légère augmentation (passant de 70 % en 1980 à 71 % en 2000).

Lorsque l'on considère uniquement les pères seuls qui avaient ce régime de travail, la proportion à faible revenu était d'un peu moins de 7 % comparativement à 38 % des pères seuls ayant un autre régime ou ne travaillant pas. En fait, le taux des pères seuls était semblable à celui des pères en couple (4 %). Cet effet de protection semble cependant être un peu moins important qu'en 1980 puisque le taux de faible revenu parmi les pères seuls à temps plein toute l'année a légèrement augmenté (de 6 % à 7 %). Le taux diminuait en moyenne selon l'âge et le niveau de scolarité (tableau 8).

## Résumé

Les mères seules font partie des principaux groupes à risque de faible revenu. Elles partagent ce triste titre avec, entre autres, les personnes faiblement scolarisées, les nouveaux immigrants et les personnes hors famille (Morissette et Picot, 2005). Le faible revenu dépend davantage de la

situation familiale que de la situation par rapport à l'activité. C'est pourquoi la proportion de familles à faible revenu constitue une préoccupation importante lorsqu'il est question de familles monoparentales.

Les caractéristiques des parents seuls se sont grandement modifiées. En 2001, ils étaient en moyenne plus âgés qu'en 1981, avaient un peu moins d'enfants et étaient beaucoup plus scolarisés.

Ces changements ont donné lieu à une croissance importante du nombre de mères seules occupées de même qu'à une hausse de la part d'entre elles occupées à temps plein. En conséquence, leur revenu d'emploi moyen s'est accru de 35 % en termes réels par rapport à leurs homologues du même âge en 1981. La croissance des gains d'emploi s'est reflétée dans le taux de faible revenu qui, globalement, a diminué de neuf points de pourcentage (de 52 % à 43 %).

Ces améliorations ne semblent cependant pas avoir touché les mères seules âgées de 25 à 34 ans qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires; ces dernières représentaient plus du quart des jeunes mères seules. Ces femmes ont en effet connu une détérioration de leurs gains d'emploi moyens et un accroissement important de leur taux de faible revenu. En 2000, au moins les deux tiers d'entre elles avaient un faible revenu. Les femmes peu scolarisées des autres groupes d'âge ont affiché une faible progression de leurs gains d'emploi, mais leur taux de faible revenu a peu changé et atteignait plus de 50 % en 2000.

Les taux élevés de faible revenu chez les plus jeunes peuvent être liés

**Tableau 8 Taux de faible revenu des pères seuls et des pères en couple travaillant à temps plein toute l'année**

	Pères seuls		Pères en couple	
	1980	2000	1980	2000
<b>Ensemble</b>	<b>5,7</b>	<b>6,8</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>
<b>Scolarité</b>				
Sans diplôme d'études secondaires	7,9	9,7	7,0	7,7
Diplôme d'études secondaires	5,0	9,3	4,4	4,9
Études postsecondaires terminées ou non	4,6	6,0	4,2	3,5
Baccalauréat ou grade supérieur	2,7	3,0	1,9	1,8
<b>25 à 34 ans</b>	<b>6,7</b>	<b>10,5</b>	<b>5,7</b>	<b>5,3</b>
Sans diplôme d'études secondaires	11,3	12,1	7,9	10,0
Diplôme d'études secondaires	4,1	13,0	5,7	6,4
Études postsecondaires terminées ou non	5,8	10,1	5,1	4,6
Baccalauréat ou grade supérieur	0,9	4,6	2,5	1,8
<b>35 à 44 ans</b>	<b>5,5</b>	<b>6,6</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>
Sans diplôme d'études secondaires	7,7	9,4	7,5	7,6
Diplôme d'études secondaires	5,4	8,7	4,5	4,9
Études postsecondaires terminées ou non	4,6	5,7	4,1	3,5
Baccalauréat ou grade supérieur	2,8	3,0	1,8	1,8
<b>45 à 54 ans</b>	<b>5,4</b>	<b>5,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,2</b>
Sans diplôme d'études secondaires	7,3	9,1	5,7	6,4
Diplôme d'études secondaires	5,1	8,9	2,9	3,8
Études postsecondaires terminées ou non	3,9	5,0	2,7	2,8
Baccalauréat ou grade supérieur	3,3	2,8	1,3	1,8

Source : Recensements de 1981 et 2001

à la perte de leur avantage scolaire par rapport à leurs aînées, à leur lien moins prononcé avec le marché du travail et au fait qu'elles occupaient plus souvent des professions requérant peu de compétences. On observe que les jeunes mères seules ont eu leur premier enfant plus tôt dans leur vie que les jeunes mères en couple. La plupart d'entre elles semblent aussi avoir élevé leur enfant sans le support d'un conjoint. Cela a probablement été déterminant pour la poursuite de leurs études de même que pour leur participation éventuelle au marché du travail et leur revenu d'emploi. Ces facteurs ont pu affecter également les mères seules peu scolarisées des groupes plus âgés. Ces femmes peu scolarisées ont une faible espérance de gains après la prise en compte des dépenses liées à l'emploi, et ce, particulièrement dans une économie fondée sur le savoir qui requiert de plus en plus de compétences spécifiques et qui compte de plus en plus de travailleurs hautement qualifiés. C'est probablement en partie ce qui explique leur faible taux d'emploi et le peu d'améliorations survenues depuis 1980.

Le travail à temps plein semble prémunir contre le faible revenu. En 2000, 14 % des mères seules travaillant à temps plein toute l'année touchaient un faible revenu contre 62 % de celles qui avaient un régime de travail différent ou qui ne participaient pas au marché du travail. Cependant, le travail à temps plein constitue une moins bonne protection qu'en 1980 pour les plus jeunes moins scolarisées et les moins scolarisées en général.

Chez les pères seuls, la croissance de la scolarité n'a pas eu les mêmes conséquences que pour les mères seules. En 1981, ces hommes étaient déjà largement actifs sur le marché du travail alors qu'en 2001, la proportion de ceux qui étaient occupés ou occupés à temps plein a diminué. Leurs gains d'emploi ont en général fléchi, et ce, davantage pour les plus jeunes et les moins scolarisés. Dans leur cas, la chute des gains frôlait les 30 %. Le taux de faible revenu s'est donc accru, passant de 16 % à 20 % pour l'ensemble des pères seuls. Tous les groupes d'âge et niveaux de scolarité ont connu une hausse. En 2000, les taux de faible revenu étaient les plus élevés pour les jeunes peu scolarisés (35 %) et pour les moins scolarisés en général (29 %).

Enfin, le travail à temps plein toute l'année semble diminuer le risque des pères seuls d'être à faible revenu puisque seulement 7 % de ceux qui avaient ce régime de travail avaient un faible revenu comparativement à 38 % de ceux qui avaient un autre régime ou qui ne travaillaient pas. L'effet de protection semble cependant avoir diminué depuis 1980.

### Perspective

#### Notes

1 L'année de référence du recensement, pour ce qui est du revenu et du régime de travail, correspond à l'année précédant celle de la collecte.

2 Un nouvel immigrant est habituellement défini comme une personne née à l'étranger et arrivée au Canada au cours des cinq années précédant l'année du recensement. Par exemple, pour le Recensement de 2001, un nouvel immigrant est défini comme étant arrivé au Canada entre 1996 et 2001.

3 En plus des difficultés auxquelles les nouveaux immigrants font souvent face (non reconnaissance de leurs titres de compétences, de leur niveau de scolarité ou de leur expérience en sol étranger [Green et Worswick, 2002; Ferrer et Riddell, 2003], qualité d'éducation moindre [Sweetman, 2003], désavantage linguistique, faible réseau social et manque d'information sur le marché du travail), les nouvelles immigrantes à la tête de familles monoparentales ont en plus des enfants de moins de 18 ans à leur charge, ce qui peut rendre leur participation au marché du travail encore plus ardue. Elles constituent en fait un sujet d'analyse en soi et ont donc été exclues de l'analyse.

4 Les données du recensement ne fournissent pas l'âge de la mère lors de la naissance du premier enfant. Cependant, 30 % des jeunes mères seules avaient un enfant d'âge préscolaire à la maison contre 50 % des jeunes mères en couple. Chez les plus âgées, la proportion ayant un enfant d'âge préscolaire était également plus faible chez les mères seules. Cela semble indiquer que les mères seules ont eu leur enfant plus tôt dans leur vie.

5 En 1981, la plupart des jeunes mères seules étaient séparées ou divorcées (72 %). En 2001, cette proportion était de 37 %, mais près des deux tiers étaient célibataires et n'avaient jamais été mariées ou n'avaient jamais vécu en union libre. Les mères seules semblent donc se retrouver seules plus rapidement qu'en 1981, ce qui leur laisse encore moins de chances de poursuivre leurs études.

6 Tout au long du présent article, les différents indicateurs de revenu sont exprimés en dollars de 2000 pour tenir compte de l'inflation.

7 Ces moyennes comprennent des gains nuls et négatifs.

8 Selon Chung (2004), « en 2000, 30 % des 1,7 million de travailleurs à temps plein recevant une faible rémunération hebdomadaire faisaient partie d'une famille à faible revenu, ce qui est une proportion semblable à celle de 1980 ».

9 Ces pourcentages valent pour la population de 15 ans et plus. Pour la population visée par l'article (soit celle de 25 à 54 ans avec enfants de 18 ans et moins, excluant les nouveaux immigrants), la proportion de familles monoparentales ayant un homme à leur tête est passée de 15,9 % à 17,6 % durant la même période.

10 Le fait que les gens ont tendance à retarder le moment de former un couple et d'avoir un premier enfant contribue également au vieillissement des pères seuls ou en couple.

11 Ces moyennes comprennent des gains d'emploi nuls et négatifs.

#### ■ Documents consultés

ACEMOGLU, Daron, et Jörn-Steffen PISCHKE. « Changes in the wage structure, family income, and children's education », *European Economic Review*, mai 2001, vol. 45, p. 890 à 904.

BEAUDRY, Paul, et David A. GREEN. « Cohort patterns in Canadian earnings: assessing the role of skill premia in inequality trends », *Revue canadienne d'économique*, novembre 2000, vol. 33, n° 4, p. 907 à 936.

BROOKS, Bradley. *Le chômage chronique : un profil statistique*, n° 11-621-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2005, n° 31, « Analyse en bref ».

BURBIDGE, John B., Lonnie MAGEE et A. Leslie ROBB. « The education premium in Canada and the United States », *Analyse de Politiques*, juin 2002, vol. XXVIII, n° 2, p. 203 à 217.

CHUNG, Lucy. « Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu? », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, octobre 2004, vol. 5, n° 10.

FERRER, Ana, et W. Craig RIDDELL. « Education, credentials and immigrant earnings », University of British Columbia, 2003, document de travail, Internet : [www.econ.ubc.ca/ferrer/ferrer&riddell\(2\).pdf](http://www.econ.ubc.ca/ferrer/ferrer&riddell(2).pdf).

FLEURY, Dominique, et Myriam FORTIN. « Les travailleurs à faible revenu au Canada », *Horizons*, Ottawa, Projet de recherche sur les politiques, décembre 2004, vol. 7, n° 2, p. 51 à 57.

GALARNEAU, Diane. « L'écart salarial entre employés temporaires et permanents », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, janvier 2005, vol. 6, n° 1.

GREEN, David A., et Christopher WORSWICK. *Gains des immigrants de sexe masculin au Canada : Effets de l'intégration au marché du travail et avantages de l'expérience acquise à l'étranger*, 2002, document préparé pour Citoyenneté et Immigration Canada, Internet : [www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/gains/gains-tdm.html](http://www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/gains/gains-tdm.html).

MORISSETTE, René. « Les gains cumulatifs chez les jeunes travailleurs », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, novembre 2002, vol. 3, n° 11.

MORISSETTE, René, et Anick JOHNSON. *Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980-2000*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, octobre 2004, n° 230, « Documents de recherche ».

MORISSETTE, René, Yuri OSTROVSKY et Garnett PICOT. *Tendances des salaires relatifs des personnes très scolarisées dans une économie du savoir*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, septembre 2004, n° 232, « Documents de recherche ».

MORISSETTE, René, et Garnett PICOT. *Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, avril 2005, n° 248, « Documents de recherche ».

MORISSETTE, René, Grant SCHELLENBERG et Anick JOHNSON. « La syndicalisation : tendances divergentes », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, avril 2005, vol. 6, n° 4.

PICOT, Garnett, René MORISSETTE et John MYLES. *Intensité des faibles revenus au cours des années 1990 : le rôle de la croissance économique, des revenus d'emploi et des transferts sociaux*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, janvier 2003, n° 172, « Documents de recherche ».

SCHELLENBERG, Grant, et Christopher CLARK. *Temporary Employment in Canada: Profiles, Patterns and Policy Considerations*, Ottawa, Conseil canadien de développement social, 1996.

SWEETMAN, Arthur. *Immigrant Source Country Education Quality and Canadian Labour Market Outcomes*, Kingston, Ontario, Queen's University, School of Policy Studies, 2003.

ZUKEWICH, Nancy, et Melissa COOKE-REYNOLDS. *Le passage à la vie de couple*, n° 89-584-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, n° 2, « Emploi du temps et transitions au cours de la vie ».

# L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés

Raj K. Chawla

À mesure que les ménages prennent de l'âge, leur situation économique et démographique change. En général, leur revenu, leur épargne et leur patrimoine diminuent, et leur taille se rétrécit également à mesure que les enfants adultes quittent la maison familiale ou lorsque l'un des conjoints décède. Leurs habitudes de dépenses peuvent aussi changer. Par exemple, les familles âgées peuvent dépenser moins en matière de transport parce que leur mobilité diminue, mais dépenser plus en matière de santé.

Le bien-être économique des ménages âgés en ce qui concerne le revenu avant et après impôt, les taux de faible revenu et le patrimoine financier a été beaucoup étudié (Myles, 2000; Gower, 1998; Chawla et Pold, 2003; Williams, 2003). On en sait moins toutefois quant à la répartition de leur revenu entre les impôts, la sécurité sociale<sup>1</sup>, la consommation et l'épargne. Il est question dans le présent article de trois groupes de ménages selon l'âge de la personne repère : les 55 à 64 ans, les 65 à 74 ans et les 75 ans et plus (voir *Source des données et définitions*). Comme plus des trois quarts du premier groupe avaient des gains d'emploi comparativement à environ un tiers du deuxième groupe et seulement un dixième du troisième, l'évolution des habitudes de dépenses devrait aussi refléter les ajustements que font ces ménages à mesure que leur activité sur le marché du travail diminue<sup>2</sup>.

Comme les dépenses des ménages dépendent de facteurs tels le revenu, la taille, la composition et le lieu de résidence (rural/urbain), la comparaison dans le temps exigerait des rajustements au moins pour ce qui est du type et de la taille des ménages. Il existe une formule courante qui consiste à utiliser des concepts par habitant ou selon une échelle d'équivalence (Pendakur, 1998). Comme l'étude porte essentiellement sur les ménages à une étape du cycle de vie où la majorité

sont soit des couples sans enfants, soit des personnes seules (hors famille), il n'est pas nécessaire de tenir compte de tels facteurs. En 1982, les hommes et les femmes hors famille ainsi que les couples représentaient 57 % des ménages dans le groupe des 55 à 64 ans, contre 86 % dans le groupe des 75 ans et plus; en 2003, ces proportions étaient de 61 % et 85 % respectivement.

Les habitudes de dépenses changent non seulement au cours du cycle de vie, mais aussi au fil du temps à mesure que de nouveaux produits et services apparaissent. L'évolution des habitudes de dépenses entre 1982 et 2003 est illustrée par le recours à des ménages « similaires » plutôt qu'aux ménages d'une « cohorte ». Par exemple, s'il y a une augmentation de 100 \$ des dépenses moyennes pour un article donné chez les hommes seuls, c'est qu'ils dépensaient, en tant que groupe, 100 \$ de plus en 2003 que les hommes seuls en 1982. (Les chiffres monétaires sont en dollars de 2003.)

## Les transitions socio-démographiques des ménages liées à leur vieillissement

En vieillissant, les ménages changent de composition. En 1982 et en 2003, il y avait encore des enfants ou d'autres proches dans un peu plus du tiers des ménages du groupe des 55 à 64 ans, et les autres ménages étaient des personnes seules ou des couples (tableau 1). Vers l'âge de 65 à 74 ans toutefois, les ménages étaient composés surtout de couples et de femmes seules; et à partir de 75 ans, les femmes seules étaient de loin les plus nombreuses, puisqu'elles représentaient un peu plus de 40 % des ménages. Avec une telle évolution de la composition des ménages, ces derniers sont plus petits, de sorte que certains déménagent dans un logement plus modeste ou dans un logement locatif. Par exemple, entre les groupes d'âge de 55 à 64 ans et 75 ans et plus, la proportion de ceux qui louent leur logement est passée de 28 % à 43 % en 1982 et de 24 % à 36 % en 2003.

---

Raj K. Chawla est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut le joindre au (613) 951-6901 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).

L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés

**Tableau 1 Les ménages âgés selon l'âge de la personne repère**

	1982				2003			
	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
<b>Ménages</b>	<b>2 669</b>	<b>1 203</b>	<b>939</b>	<b>527</b>	<b>4 233</b>	<b>1 881</b>	<b>1 221</b>	<b>1 131</b>
				En milliers %				
<b>Type de ménage</b>								
Hommes seuls	7,9	6,6	6,8	12,9	10,6	9,3	9,5	14,1
Femmes seules	26,2	16,4	29,3	42,9	24,7	14,3	25,0	41,6
Couples seulement	36,1	33,6	42,9	29,9	36,8	37,2	43,4	29,0
Ménages avec enfants ou des proches	24,5	38,5	15,0	9,1	22,9	35,1	16,8	9,0
Autres ménages	5,3	4,9	6,0	5,2	5,0	4,1	5,3	6,3
<b>Mode d'occupation du logement</b>								
Locataires	32,1	27,6	31,7	43,3	27,1	24,2	24,0	35,5
Propriétaires sans hypothèque	54,4	49,9	60,1	54,6	57,1	49,3	65,4	61,3
Propriétaires avec hypothèque	13,4	22,5	8,2	2,1	15,7	26,5	10,6	3,2
<b>Sources du revenu</b>								
Épargne	48,8	80,3	29,5	11,3	46,4	76,0	32,4	12,2
Revenu de placement	69,8	66,9	73,2	70,6	35,0	29,1	38,2	41,4
Transferts gouvernementaux	85,4	68,4	99,1	99,9	87,7	73,1	99,4	99,5
Autres sources	34,9	26,0	44,1	38,8	47,5	35,5	60,3	53,5
<b>Composition du revenu</b>								
Épargne	51,0	72,9	22,4	12,4	50,3	71,7	27,7	9,2
Revenu de placement	16,1	10,7	21,8	28,8	5,7	4,1	6,7	10,2
Transferts gouvernementaux	24,0	10,4	42,5	46,3	25,6	10,4	40,8	55,6
Autres sources	8,9	6,0	13,3	12,5	18,5	13,8	25,0	24,9
<b>Revenu provenant de transferts gouvernementaux</b>								
Aucun	14,6	31,6	0,9	0,1	12,3	26,9	0,6	0,5
En partie	73,2	60,5	84,8	81,6	69,8	63,8	80,5	68,2
Entièrement	12,2	7,9	14,3	18,3	17,9	9,3	18,9	31,3
<b>Niveau de revenu</b>								
Moins de 20 000 \$	31,4	18,1	35,8	53,9	23,7	14,9	23,0	39,1
20 000 \$ à 34 999 \$	25,8	18,3	34,6	27,4	26,6	17,9	32,3	35,0
35 000 \$ à 49 999 \$	15,2	18,0	14,5	10,1	16,2	16,4	19,4	12,5
50 000 \$ et plus	27,5	45,6	15,0	8,7	33,5	50,8	25,4	13,4
<b>Niveau des dépenses</b>								
Moins de 20 000 \$	35,8	18,5	41,9	64,7	24,0	12,8	24,3	42,3
20 000 \$ à 34 999 \$	26,4	21,3	33,9	24,4	26,2	17,9	31,2	34,7
35 000 \$ à 49 999 \$	16,3	24,0	12,5	5,7	16,9	17,5	21,1	11,3
50 000 \$ et plus	21,4	36,3	11,6	5,2	33,0	51,9	23,4	11,8
<b>Ratio des dépenses sur le revenu</b>								
Moins de 75,0	21,3	18,9	22,2	24,9	12,9	10,6	13,6	16,0
75,0 à 94,9	36,0	38,0	33,6	35,6	34,4	34,2	32,9	36,3
95,0 à 99,9	10,0	10,4	9,6	9,9	10,1	10,3	10,0	10,0
100,1 à 104,9	8,6	8,0	10,1	7,5	6,1	5,6	6,9	6,1
105,0 à 124,9	13,9	14,6	12,8	14,1	18,3	19,6	18,1	16,2
125,0 et plus	10,2	10,0	11,7	7,9	16,4	17,9	16,7	13,6

Sources : Enquête sur les dépenses des familles, 1982; Enquête sur les dépenses des ménages, 2003

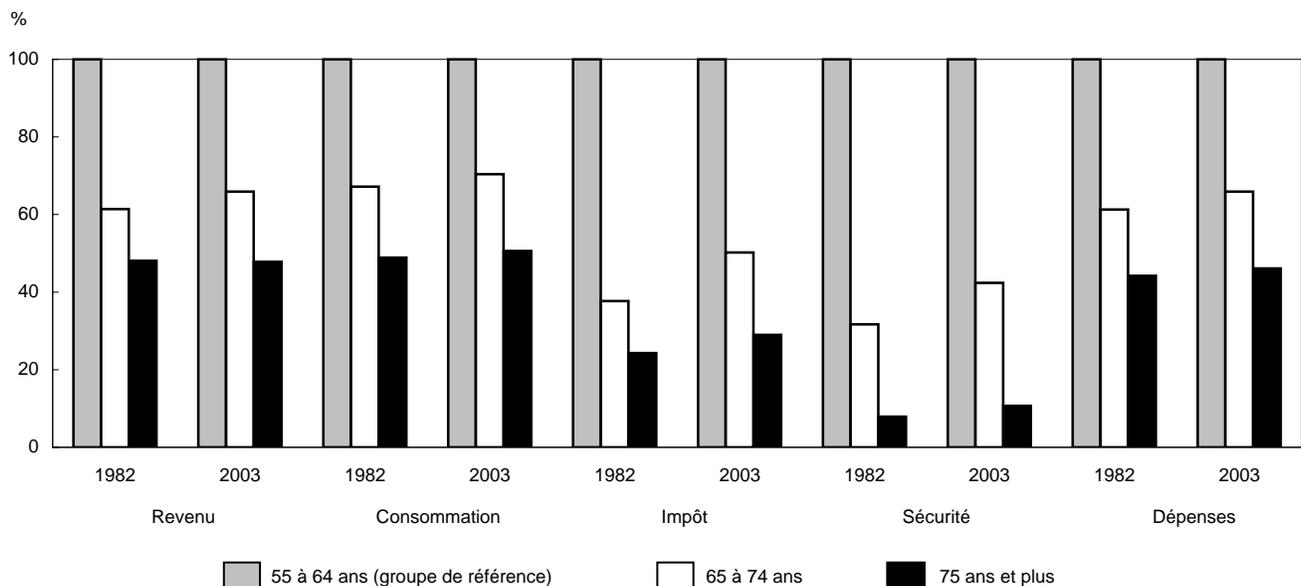
Il y a actuellement un autre changement concernant le montant et la source principale du revenu. En 1982 et en 2003, les trois quarts des ménages du groupe des 55 à 64 ans touchaient une rémunération d'emploi représentant plus de 70 % de leur revenu. Pour ceux du groupe des 75 ans et plus, par ailleurs, les transferts gouvernementaux et les pensions (de source privée ou professionnelle) prenaient le dessus puisqu'ils représentaient 59 % et 80 % du revenu en 1982 et en 2003, respectivement. Bien qu'une plus grande proportion des ménages du groupe des 75 ans et plus aient déclaré une rémunération en 2003 comparativement à 1982, la part du revenu provenant de la rémunération a diminué, passant de 12 % à 9 %. La part du revenu tirée des placements a aussi diminué dans ce groupe, passant de 29 % en 1982 à 10 % en 2003<sup>3</sup>.

Un changement dans la composante principale du revenu s'accompagne d'un changement de la distribution du revenu des ménages à mesure qu'ils vieillissent. En 1982 et en 2003, la majorité des ménages du groupe des 55 à 64 ans, dont la principale source de revenu était une rémunération, avaient des revenus d'au moins 50 000 \$, tandis que la majorité du groupe des 75 ans et plus, qui touchaient des pensions et des paiements de transferts, recevaient moins de 20 000 \$.

### Évolution du revenu, de la consommation et des dépenses

À mesure que les ménages vieillissent, leur revenu diminue (graphique). La plus forte baisse se produit entre les groupes d'âge de 55 à 64 ans et 65 à 74 ans, à mesure que leur activité sur le marché du travail diminue et que la rémunération n'est plus leur principale source de revenu. Une autre baisse se produit entre les groupes d'âge de 65 à 74 ans et 75 ans et plus, surtout en raison de l'absence ou de l'insuffisance de rémunération et du recours aux paiements de transferts et aux pensions. Comparativement à un revenu moyen de 53 100 \$ pour les ménages de 55 à 64 ans en 1982, ceux âgés de 65 à 74 ans touchaient 39 % de moins, et les 75 ans et plus, 52 % de moins (tableau 2). En 2003, le revenu moyen des ménages du premier groupe avait augmenté pour atteindre 62 800 \$, mais la tendance était restée inchangée, c'est-à-dire que le revenu avait diminué de 34 % et de 52 % pour les deux groupes plus âgés. Dans les deux années, le revenu moyen des ménages de 55 ans et plus sans rémunération était environ la moitié de celui des ménages qui comptaient un membre actif.

**Graphique** Les plus fortes baisses du revenu, de la consommation et des dépenses ont été observées entre les deux premiers groupes d'âge.



Sources : Enquête sur les dépenses des familles, 1982; Enquête sur les dépenses des ménages, 2003

Les ménages dépensent moins à mesure que leur revenu diminue. La baisse des dépenses reflète principalement la baisse de l'impôt sur le revenu et des cotisations aux régimes de sécurité sociale. Dans un régime fiscal progressif, le taux d'imposition effectif baisse avec le revenu. Les cotisations de sécurité sociale sont également moindres lorsque les ménages n'occupent plus un emploi rémunéré. Toutefois, le revenu et les dépenses ne diminuent pas également pour les trois groupes d'âge. Le revenu diminue beaucoup plus fortement entre les groupes d'âge de 55 à 64 ans et 65 à 74 ans surtout en raison de l'absence de rémunération, tandis que les dépenses diminuent plus progressivement parce que les ménages mettent un peu plus de temps à adapter leurs dépenses. Parmi les couples, par exemple, 68 % de la baisse totale du revenu dans les trois groupes d'âge en 2003 s'est produite entre les deux groupes plus jeunes (55 à 64 ans et 65 à 74 ans) et 32 % entre les deux plus vieux (65 à 74 ans et 75 ans et plus); la baisse correspondante en matière de dépenses a été de 64 % et 36 %, dont 58 % et 42 % pour la consommation personnelle.

### Évolution des dépenses par âge

Le revenu étant un facteur déterminant des dépenses, sa baisse peut se répercuter sur le niveau de vie. Les ménages peuvent dépenser davantage que leur revenu de sorte qu'ils épuisent leurs économies ou qu'ils s'endettent pour maintenir leur mode de vie. En effet, environ le tiers des ménages de 55 ans et plus ont dépensé plus que leur revenu en 1982, et près de 41 % ont fait de même en 2003. Un sixième des ménages de 55 à 64 ans et 75 ans et plus étaient à la limite de plus ou moins 5 % de leur revenu. Pour la majorité de ceux qui ont dépensé plus que leur revenu, les dépenses étaient de 5 % à 25 % supérieures au revenu.

Tous les ménages ont dépensé la plupart de leur revenu pour la consommation personnelle, c.-à-d. entre 58 cents et 84 cents par dollar, selon l'âge et le type du ménage. Le reste est allé à l'impôt sur le revenu, aux cotisations de sécurité sociale, aux dons et contributions<sup>4</sup>, ou à l'épargne. (La part consacrée à ces éléments a aussi varié selon l'âge et le type de ménage.) En 1982, les ménages de 55 à 64 ans, dont la principale source de revenu relativement élevé était une rémunération, ont consacré 64 cents par dollar à leur consommation personnelle, 16 cents à l'impôt sur le revenu, 4 cents aux cotisations de sécurité sociale et 4 cents aux dons et contributions, et ils ont économisé les autres 12 cents; en 2003, ces ménages ont dépensé davantage pour la consommation (69 cents), l'impôt

sur le revenu (20 cents), la sécurité et les dons et contributions (8 cents), et ils ont épargné très peu (3 cents). La situation n'a pas été différente pour les ménages inactifs dans le groupe des 75 ans et plus. Ils ont dépensé 65 cents par dollar de revenu pour leur consommation personnelle et un autre 8 cents pour l'impôt sur le revenu en 1982, contre 73 cents et 12 cents respectivement en 2003. Par conséquent, ces ménages ont aussi économisé beaucoup moins de leur revenu en 2003 par rapport à 1982, c.-à-d. 6 cents au lieu de 19 cents.

En 1982 et en 2003, les femmes seules de 55 à 64 ans et de 75 ans et plus ont consacré la plus grande partie de leur revenu à la consommation personnelle (alimentation, logement, entretien du ménage, vêtements, etc.), beaucoup plus que les hommes et les couples des mêmes groupes d'âge. Comme le revenu de ces femmes était faible, elles ont bien sûr payé moins d'impôt sur le revenu et moins de cotisations de sécurité sociale. Néanmoins, ces femmes ont dépensé une part relativement plus élevée de leur revenu en dons et contributions, et elles ont moins économisé. Par ailleurs, les hommes seuls âgés de 55 à 64 ans ont dépensé une plus grande partie de leur revenu que les couples en dons et contributions et en impôt sur le revenu.

### Évolution de la consommation par âge

Les ménages de tous genres ont dépensé une plus grande partie de leur revenu en consommation personnelle en 2003 par rapport à 1982. En 1982, les 55 à 64 ans avaient dépensé 34 200 \$, contre 16 700 \$ pour les 75 ans et plus. En 2003, ces dépenses avaient atteint 43 500 \$ et 22 000 \$ (tableau 3A). L'élargissement de l'écart entre ménages actifs et ménages inactifs s'explique surtout par des dépenses plus élevées chez les ménages actifs : 9 300 \$, contre 5 300 \$. Comme toujours, l'alimentation, le logement et le transport étaient en tête de liste, représentant entre 61 et 68 cents par dollar consacré à la consommation. Le classement de ces trois éléments était différent pour les ménages de 55 à 64 ans. Il s'agissait, dans l'ordre, de l'alimentation, du logement et du transport en 1982, mais du logement, du transport et de l'alimentation en 2003. Toutefois, cet ordre n'a pas changé pour les 75 ans et plus : logement, alimentation, transport (tableau 3B).

Les trois éléments suivants de la consommation en 1982 pour les 55 à 64 ans étaient les vêtements, les loisirs et l'entretien du ménage; en 2003, ce groupe a dépensé relativement plus en loisirs et beaucoup moins

**Tableau 2 Le déboursement du revenu selon l'âge de la personne repère**

	1982				2003			
	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
<b>Ensemble des ménages</b>								
<b>Revenu moyen</b>	<b>40 500</b>	<b>53 100</b>	<b>32 600</b>	<b>25 600</b>	<b>47 900</b>	<b>62 800</b>	<b>41 400</b>	<b>30 100</b>
<b>Déboursement</b>								
Consommation								
personnelle	66,3	64,4	70,5	65,4	71,1	69,2	73,9	73,3
Impôt sur le revenu	13,5	16,3	10,0	8,2	17,6	20,2	15,3	12,2
Sécurité	3,1	4,0	2,1	0,7	4,2	5,4	3,5	1,2
Dons et contributions	4,4	3,5	5,5	6,7	3,6	2,3	4,3	7,0
Épargne <sup>1</sup>	12,7	11,8	12,0	19,1	3,5	2,9	3,0	6,3
<b>Hommes seuls</b>								
<b>Revenu moyen</b>	<b>27 100</b>	<b>34 700</b>	<b>24 100</b>	<b>20 900</b>	<b>29 300</b>	<b>32 700</b>	<b>27 100</b>	<b>27 200</b>
<b>Déboursement</b>								
Consommation								
personnelle	63,5	57,8	74,9	62,2	72,9	70,5	76,2	73,7
Impôt sur le revenu	13,5	18,1	9,5	8,9	18,2	21,6	14,9	16,1
Sécurité	2,6	3,8	2,6	0,3	2,2	3,3	1,6	1,2
Dons et contributions	4,9	4,5	5,3	5,4	6,2	5,8	5,6	7,1
Épargne <sup>1</sup>	15,4	15,7	7,7	23,2	0,5	-1,2	1,7	1,9
<b>Femmes seules</b>								
<b>Revenu moyen</b>	<b>19 400</b>	<b>22 500</b>	<b>19 200</b>	<b>16 900</b>	<b>23 600</b>	<b>28 500</b>	<b>22 800</b>	<b>21 200</b>
<b>Déboursement</b>								
Consommation								
personnelle	75,3	76,4	74,4	75,1	81,0	82,1	84,1	78,0
Impôt sur le revenu	8,4	12,6	7,3	5,2	12,8	16,5	12,3	10,3
Sécurité	1,3	3,1	0,6	0,1	1,9	4,4	1,0	0,5
Dons et contributions	7,1	4,2	8,5	8,4	6,8	2,4	7,0	10,0
Épargne <sup>1</sup>	8,0	3,7	9,2	11,2	-2,4	-5,4	-4,4	1,2
<b>Couples seulement</b>								
<b>Revenu moyen</b>	<b>43 700</b>	<b>54 700</b>	<b>36 700</b>	<b>33 800</b>	<b>52 900</b>	<b>66 200</b>	<b>45 800</b>	<b>36 300</b>
<b>Déboursement</b>								
Consommation								
personnelle	62,9	59,3	68,9	61,6	69,7	67,1	73,7	71,5
Impôt sur le revenu	13,5	16,7	10,2	9,2	18,5	21,7	16,0	11,2
Sécurité	3,0	4,0	2,6	0,3	3,7	5,0	2,7	1,0
Dons et contributions	4,9	4,0	5,4	7,0	3,5	2,9	3,4	6,1
Épargne <sup>1</sup>	15,7	16,1	12,8	21,9	4,6	3,4	4,2	10,3

<sup>1</sup> Le revenu moins les dépenses.

Sources : Enquête sur les dépenses des familles, 1982; Enquête sur les dépenses des ménages, 2003

en vêtements. Dans les deux années, ces trois éléments ont représenté un autre 18 à 19 cents par dollar consacré à la consommation. D'autre part, pour les ménages de 75 ans et plus, les trois éléments suivants de la consommation en 1982 étaient l'entretien du ménage, les vêtements et l'équipement ménager; en 2003, les deux derniers éléments ont été remplacés par la santé et les loisirs. Les dépenses consacrées à ces trois éléments ont été de 17 et 19 cents. Dans l'ensemble, donc, en 1982 et en 2003, seulement six éléments de

la consommation représentaient 80 % du total pour les ménages des 55 à 64 ans et 84 % pour les 75 ans et plus.

Le montant consacré à la consommation personnelle baisse à mesure que le ménage vieillit. En 1982, par exemple, la consommation moyenne des couples de 55 à 64 ans était de 32 400 \$, contre 20 800 \$ pour les 75 ans et plus, ce qui représente près de 36 % de moins; en 2003, l'écart était de près de 42 %, les dépenses ayant atteint 44 400 \$ et 25 900 \$ respectivement. Une

L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés

**Table 3A Dépenses moyennes allouées aux articles de consommation selon l'âge de la personne repère**

	1982				2003			
	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
En dollars de 2003								
<b>Ensemble des ménages<sup>1</sup></b>								
Alimentation	6 010	7 400	5 280	4 130	5 660	6 750	5 390	4 120
Logement	6 330	7 170	5 860	5 280	8 690	10 350	7 670	7 040
Entretien ménager	1 530	1 820	1 380	1 140	2 180	2 610	1 960	1 690
Ameublement et équipement	1 170	1 510	1 010	660	1 300	1 730	1 120	760
Vêtements	1 920	2 640	1 510	1 030	1 730	2 430	1 480	850
Transport	4 610	6 390	3 810	1 960	6 780	9 470	6 080	3 050
Santé	790	1 030	650	510	1 700	1 860	1 680	1 470
Soins personnels	640	810	540	410	650	780	630	470
Loisirs	1 300	1 800	1 090	550	2 460	3 410	2 210	1 160
Matériel de lecture et autres imprimés	230	280	210	150	270	310	260	200
Tabac et alcool	1 140	1 690	830	430	1 110	1 540	1 010	500
Divers	990	1 410	760	460	1 060	1 380	950	660
Consommation personnelle moyenne <sup>2</sup>	26 810	34 210	22 990	16 730	34 040	43 490	30 610	22 030
Dépenses moyennes	35 310	46 860	28 710	20 700	46 220	61 000	40 190	28 150
<b>Hommes seuls</b>								
Alimentation	3 850	4 320	3 820	3 320	3 380	3 360	3 510	3 300
Logement	4 880	4 940	5 420	4 300	6 750	7 250	5 900	6 800
Entretien ménager	930	1 020	930	820	1 390	1 570	1 160	1 370
Ameublement et équipement	490	860	320	230	740	950	500	660
Vêtements	760	1 070	750	400	640	920	610	340
Transport	2 830	3 080	3 650	1 760	3 890	3 770	4 370	3 680
Santé	400	660	280	200	900	750	860	1 090
Soins personnels	230	300	240	150	230	260	250	190
Loisirs	670	850	630	500	1 400	1 630	1 130	1 350
Matériel de lecture et autres imprimés	170	200	180	110	190	190	180	180
Tabac et alcool	1 160	1 640	1 140	610	1 020	1 330	1 230	540
Divers	840	1 130	700	620	830	1 020	950	530
Consommation personnelle moyenne <sup>2</sup>	17 200	20 080	18 050	13 010	21 380	23 070	20 650	20 060
Dépenses moyennes	22 910	29 260	22 240	16 070	29 180	33 100	26 630	26 690
<b>Femmes seules</b>								
Alimentation	3 220	3 320	3 380	2 950	3 170	3 490	3 230	2 950
Logement	5 180	5 340	5 070	5 190	6 910	7 790	6 770	6 490
Entretien ménager	1 110	1 190	1 070	1 100	1 520	1 620	1 480	1 480
Ameublement et équipement	520	590	550	430	710	960	750	550
Vêtements	890	1 080	900	720	880	1 190	970	660
Transport	1 440	2 640	1 240	630	2 170	3 860	2 260	1 150
Santé	410	530	360	360	1 040	1 100	990	1 030
Soins personnels	390	440	370	360	470	540	480	420
Loisirs	560	820	580	300	1 110	1 270	1 120	1 010
Matériel de lecture et autres imprimés	140	160	150	120	170	210	190	150
Tabac et alcool	310	520	270	170	390	720	430	170
Divers	400	530	360	340	480	570	440	450
Consommation personnelle moyenne <sup>2</sup>	14 580	17 170	14 300	12 660	19 080	23 410	19 150	16 560
Dépenses moyennes	17 830	21 640	17 460	14 960	24 130	30 080	23 770	20 980
<b>Couples seulement</b>								
Alimentation	6 130	6 930	5 670	5 260	6 150	6 660	6 140	5 090
Logement	6 550	7 290	6 120	5 760	8 830	10 180	8 010	7 290
Entretien ménager	1 660	1 950	1 510	1 260	2 270	2 600	2 100	1 830
Ameublement et équipement	1 400	1 650	1 250	1 100	1 650	2 090	1 440	1 050
Vêtements	1 830	2 200	1 640	1 390	1 890	2 450	1 650	1 060
Transport	4 970	5 920	4 770	3 020	7 600	9 850	6 640	4 340
Santé	860	1 050	750	660	2 160	2 260	2 060	2 100
Soins personnels	650	750	600	520	700	770	680	570
Loisirs	1 290	1 520	1 260	790	2 870	3 910	2 670	990
Matériel de lecture et autres imprimés	240	280	210	190	290	330	270	240
Tabac et alcool	1 120	1 570	910	520	1 170	1 600	930	660
Divers	790	1 220	540	310	1 150	1 480	1 020	650
Consommation personnelle moyenne <sup>2</sup>	27 520	32 380	25 270	20 790	36 870	44 390	33 730	25 910
Dépenses moyennes	36 880	45 880	31 950	26 390	50 460	63 920	43 820	32 530

1 Y compris les ménages avec enfants ou des proches et autres types de ménages.

2 Y compris de petites dépenses en matière d'éducation qui ne figurent pas dans le tableau.

Sources : Enquête sur les dépenses des familles, 1982; Enquête sur les dépenses des ménages, 2003

## L'évolution des habitudes de dépenses des Canadiens âgés

**Table 3B Répartition de la consommation selon l'âge de la personne repère**

	1982				%	2003			
	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus		Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
<b>Ensemble des ménages<sup>1</sup></b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Alimentation	22,4	21,6	23,0	24,7	16,6	15,5	17,6	18,7	
Logement	23,6	20,9	25,5	31,6	25,5	23,8	25,1	32,0	
Entretien ménager	5,7	5,3	6,0	6,8	6,4	6,0	6,4	7,7	
Ameublement et équipement	4,4	4,4	4,4	3,9	3,8	4,0	3,7	3,5	
Vêtements	7,2	7,7	6,6	6,1	5,1	5,6	4,8	3,9	
Transport	17,2	18,7	16,6	11,7	19,9	21,8	19,9	13,8	
Santé	3,0	3,0	2,8	3,1	5,0	4,3	5,5	6,7	
Soins personnels	2,4	2,4	2,4	2,5	1,9	1,8	2,0	2,1	
Loisirs	4,9	5,3	4,8	3,3	7,2	7,9	7,2	5,3	
Matériel de lecture et autres imprimés	0,9	0,8	0,9	0,9	0,8	0,7	0,8	0,9	
Tabac et alcool	4,2	4,9	3,6	2,6	3,3	3,5	3,3	2,2	
Divers	4,2	4,9	3,5	2,8	4,5	5,2	3,7	3,2	
<b>Hommes seuls</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
Alimentation	22,4	21,5	21,1	25,5	15,8	14,6	17,0	16,5	
Logement	28,4	24,6	30,0	33,0	31,6	31,4	28,6	33,9	
Entretien ménager	5,4	5,1	5,2	6,3	6,5	6,8	5,6	6,8	
Ameublement et équipement	2,9	4,3	1,8	1,7	3,4	4,1	2,4	3,3	
Vêtements	4,4	5,3	4,1	3,1	3,0	4,0	2,9	1,7	
Transport	16,4	15,3	20,2	13,5	18,2	16,3	21,1	18,4	
Santé	2,3	3,3	1,6	1,5	4,2	3,3	4,2	5,4	
Soins personnels	1,4	1,5	1,3	1,2	1,1	1,1	1,2	0,9	
Loisirs	3,9	4,2	3,5	3,8	6,6	7,1	5,5	6,7	
Matériel de lecture et autres imprimés	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,8	0,9	0,9	
Tabac et alcool	6,7	8,2	6,3	4,7	4,8	5,8	5,9	2,7	
Divers	4,9	5,7	3,9	4,7	4,0	4,6	4,7	2,7	
<b>Femmes seules</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
Alimentation	22,1	19,4	23,6	23,3	16,6	14,9	16,9	17,8	
Logement	35,6	31,1	35,5	41,0	36,2	33,3	35,4	39,2	
Entretien ménager	7,6	7,0	7,5	8,6	8,0	6,9	7,7	8,9	
Ameublement et équipement	3,6	3,4	3,9	3,4	3,7	4,1	3,9	3,3	
Vêtements	6,1	6,3	6,3	5,7	4,6	5,1	5,0	4,0	
Transport	9,9	15,4	8,7	5,0	11,4	16,5	11,8	7,0	
Santé	2,8	3,1	2,5	2,8	5,4	4,7	5,2	6,2	
Soins personnels	2,7	2,6	2,6	2,9	2,5	2,3	2,5	2,5	
Loisirs	3,8	4,8	4,1	2,4	5,8	5,4	5,8	6,1	
Matériel de lecture et autres imprimés	1,0	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	
Tabac et alcool	2,1	3,0	1,9	1,3	2,0	3,1	2,3	1,0	
Divers	2,8	3,2	2,5	2,7	2,8	2,8	2,4	3,0	
<b>Couples seulement</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	
Alimentation	22,3	21,4	22,4	25,3	16,7	15,0	18,2	19,6	
Logement	23,8	22,5	24,2	27,7	24,0	22,9	23,7	28,1	
Entretien ménager	6,0	6,0	6,0	6,1	6,1	5,9	6,2	7,1	
Ameublement et équipement	5,1	5,1	5,0	5,3	4,5	4,7	4,3	4,1	
Vêtements	6,7	6,8	6,5	6,7	5,1	5,5	4,9	4,1	
Transport	18,1	18,3	18,9	14,5	20,6	22,2	19,7	16,8	
Santé	3,1	3,2	3,0	3,2	5,9	5,1	6,1	8,1	
Soins personnels	2,4	2,3	2,4	2,5	1,9	1,7	2,0	2,2	
Loisirs	4,7	4,7	5,0	3,8	7,8	8,8	7,9	3,8	
Matériel de lecture et autres imprimés	0,9	0,9	0,8	0,9	0,8	0,7	0,8	0,9	
Tabac et alcool	4,1	4,8	3,6	2,5	3,2	3,6	2,8	2,5	
Divers	3,0	3,9	2,2	1,5	3,5	3,8	3,4	2,7	

<sup>1</sup> Y compris les ménages avec enfants ou des proches et d'autres types de ménages.

Sources : Enquête sur les dépenses des familles, 1982; Enquête sur les dépenses des ménages, 2003

tendance semblable prédominait chez les personnes seules. Il en était pratiquement de même en 2003, mais avec des écarts moins prononcés entre les personnes seules et les couples de 75 ans et plus.

Comme la plupart des femmes ont un revenu inférieur à celui des hommes, elles consomment également moins. Dans le groupe des 55 à 64 ans en 1982, les femmes avaient un revenu de 35 % inférieur, mais leur consommation n'était que de 14 % moindre. Mais comme le revenu des femmes a augmenté avec le temps, leur revenu en 2003 n'était que de 13 % inférieur et leur consommation était égale à celle des hommes. Pour ce qui est des personnes seules de 75 ans et plus, les ratios du revenu et de la consommation chez les femmes comparées aux hommes ont baissé, passant de 81 % à 78 % pour le revenu et de 97 % à 83 % pour la consommation.

Malgré l'augmentation de la consommation personnelle entre 1982 et 2003, les habitudes de dépenses des couples de 55 à 64 ans et de 75 ans et plus étaient à peu près les mêmes. Dans les deux années, l'alimentation, le logement et le transport représentaient près des deux tiers de leur consommation totale. Les deux groupes ont dépensé moins en alimentation en 2003 qu'en 1982, mais plus en logement et en transport. Ils ont également dépensé davantage en loisirs et en santé; dans le cas des couples de 55 à 64 ans, les dépenses moyennes sont passées de 1 500 \$ à 3 900 \$ en matière de loisirs (soit une croissance de 157 %), et de 1 000 \$ à 2 300 \$ (116 %) en matière de santé; les hausses correspondantes chez les 75 ans et plus ont été de 800 \$ à 1 000 \$ (25 %) et de 700 \$ à 2 100 \$ (219 %).

Les principales habitudes de dépenses des personnes seules étaient semblables à celles des couples. Tout comme les couples de 55 à 64 ans, les hommes seuls et les femmes seules ont alloué un peu plus de 60 % de leur consommation à l'alimentation, au logement et au transport. Toutefois, chez les 75 ans et plus, les femmes ont dépensé davantage pour l'entretien du ménage, tandis que les hommes ont dépensé davantage pour le transport. L'écart entre hommes et femmes en matière de dépenses de santé s'est rétréci chez les 75 ans et plus : les dépenses des hommes équivalaient à un peu plus de la moitié des dépenses des femmes en 1982, mais légèrement plus que cela en 2003.

Il y a eu une baisse dans certains secteurs de dépenses à mesure que les ménages vieillissaient. Par exemple, chez les couples, en 1982, il y a eu une forte baisse des dépenses relatives au tabac et à l'alcool, aux loisirs, au

transport, à la santé, aux vêtements; pour ce qui est du logement et de l'alimentation, par contre, la baisse a été moindre; en 2003, les éléments ayant affiché la plus grande baisse sont restés les mêmes, mais ceux qui ont diminué le moins comprenaient la santé, ainsi que les documents de lecture et les imprimés<sup>5</sup>. De même, pour les personnes seules, il y a eu une baisse relativement légère en matière de logement, d'alimentation et d'entretien du ménage.

### Augmentation des dépenses de santé

Entre 1982 et 2003, les dépenses des ménages en matière de santé ont augmenté en raison de la hausse des cotisations aux régimes d'assurance-maladie publics et privés, et de l'augmentation des dépenses en traitements et médicaments non assurés<sup>6</sup>. Les ménages qui comptent une personne repère de 55 ans et plus ont vu leurs dépenses de santé se chiffrer à 7,2 milliards de dollars en 2003, contre 2,1 milliards de dollars en 1982. Et dans les deux années, les cotisations aux régimes d'assurance-maladie ont représenté 30 % de ces frais.

Comme l'assurance médicale supplémentaire par l'intermédiaire d'un régime d'assurance privé est souvent un avantage social d'un emploi, la proportion des ménages qui bénéficient d'un tel régime diminue entre les groupes d'âge de 55 à 64 ans et 75 ans et plus. Par exemple, pour les femmes seules, cette proportion est passée de 53 % à 47 % en 1982 et de 49 % à 42 % en 2003. Par conséquent, non seulement davantage de ménages d'au moins 75 ans consacrent plus de dépenses personnelles à la santé, mais ces frais directs constituent aussi la part du lion de leurs dépenses de santé. Chez les femmes seules, ce pourcentage est passé de 78 % en 1982 à 81 % en 2003, alors qu'il a grimpé chez les hommes, passant de 64 % à 75 % (tableau 4).

Outre l'assurance-maladie, tous les ménages, peu importe leur âge, ont consacré la plus grande partie de leurs dépenses aux médicaments sur ordonnance, ainsi qu'au matériel et aux appareils médicaux. Après ces deux éléments, l'ordre des dépenses en services dentaires, soins de la vue et autres soins de santé et services médicaux a varié selon les groupes d'âge, davantage en 1982 qu'en 2003. Toutefois, chez les couples et les personnes seules de 75 ans et plus en 2003, les dépenses personnelles en matière de santé ont été constamment dans l'ordre suivant : médicaments sur ordonnance, autres services médicaux et soins de santé, services dentaires et soins de la vue.

## Source des données et définitions

L'analyse est fondée sur l'**Enquête sur les dépenses des familles** (EDF) de 1982, menée en février-mars 1983, et l'**Enquête sur les dépenses des ménages** (EDM) de 2003, menée en janvier-mars 2004. Comme un intervalle de près de 20 ans sépare les deux enquêtes, certaines variations observées dans les habitudes de dépenses pourraient être attribuées à des changements de concepts, de contenu et de méthodes d'enquête. Dans les deux enquêtes, on a mené des interviews sur place et utilisé un échantillon en grappes stratifié à plusieurs degrés sélectionné à partir de la base de sondage de l'Enquête sur la population active, qui exclut les résidents d'établissements institutionnels tels que les maisons de soins infirmiers, les hôpitaux et les pénitenciers ainsi que les personnes vivant dans les territoires ou les réserves indiennes. Cependant, certaines différences importantes persistent. En premier lieu, l'EDF, une enquête périodique jusqu'en 1996, comprenait 641 questions, contre 425 dans l'EDM, qui est menée chaque année depuis 1997. En deuxième lieu, des méthodes différentes ont été employées pour estimer les chiffres de population, et des systèmes beaucoup plus automatisés ont été utilisés pour l'EDM. Pour en savoir plus, voir Statistique Canada (1984, 2000 et 2003).

Ces enquêtes ont servi à recueillir des données sur les dépenses et le revenu des ménages privés des 10 provinces. L'unité de ménage qui dépense est définie comme étant un groupe de personnes qui vivent dans le même logement et qui dépendent d'un revenu commun ou mis en commun pour les dépenses principales, ou une personne financièrement indépendante vivant seule. Comme la composition d'un ménage peut varier au cours d'une année, la prise en compte de ménages pour une partie de l'année et de ménages pour l'année entière aurait entraîné une distorsion de certaines comparaisons. Par conséquent, l'analyse ne porte que sur les ménages pour l'année entière ainsi que sur leur composition et les caractéristiques de leur logement au 31 décembre liées aux détails sur les dépenses effectuées et le revenu touché durant les années civiles 1982 et 2003. L'analyse est basée sur les ménages ayant une personne repère âgée de 55 ans au moins, soit 3 455 ménages en 1982 et 5 935 en 2003.

**Ménage** : Personne ou groupe de personnes occupant un logement. Le nombre de ménages est donc égal au nombre de logements occupés. Le ménage pour l'année entière comprend au moins un membre pour toute l'année, tandis que le ménage pour une partie de l'année est entièrement composé de personnes qui en ont été membres une partie de l'année seulement.

**Chef ou personne repère** : Malgré certaines différences, les deux concepts sont utilisés ici comme synonymes. Les données de 1982 sont classées selon l'âge du chef du ménage et les données de 2003, selon l'âge de la personne repère. Le mari est traité comme étant le chef de famille dans les familles composées d'un couple marié avec ou sans enfants, de même que le parent dans les familles monoparentales et, habituellement, la personne la plus âgée dans toutes les autres familles. Par contre, la personne repère a été choisie par le membre répondant du ménage comme étant la personne qui est le principal soutien économique du ménage. En outre, cette personne doit avoir été membre du ménage au 31 décembre de l'année de référence. Le chef ou la personne repère peut être un homme ou une femme.

**Mode d'occupation du logement** : Les ménages sont classés selon le mode d'occupation ou de propriété du logement en trois groupes : locataires, propriétaires sans hypothèque et propriétaires payant une hypothèque.

**Dépenses de logement** : Les données sur cette composante ne sont pas comparables. En 1982, elles comprenaient les intérêts hypothécaires sur une résidence ou une maison de villégiature alors que le capital était inclus sous la rubrique « variations nettes des actifs et des dettes ». En 2003, cette composante comprenait des renseignements sur les versements hypothécaires réguliers (capital et intérêts).

**Revenu du ménage avant impôt** : Somme des revenus avant impôt et autres déductions reçue durant l'année civile de référence par tous les membres du ménage. Les sources de revenu comprennent, entre autres, les traitements et salaires, le revenu net d'un emploi autonome, le revenu de location et de placements, les transferts gouvernementaux (assurance-emploi, prestation fiscale pour enfants, crédits pour la TPS, crédits d'impôt provinciaux, assistance sociale, Sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, prestations du RPC ou du RRQ), les régimes de retraite privés et d'employeur, les bourses d'études, la pension alimentaire et les allocations pour enfants. Le revenu en nature, les profits aléatoires et les gains et pertes en capital sont exclus.

**Dépenses recueillies** : À quelques exceptions mineures, l'enquête comprend les dépenses pour tous les produits et services reçus durant l'année civile de référence. Toutes les dépenses attribuables à une entreprise possédée en propre sont exclues. Par contre, les taxes telles que la TPS, les taxes de vente provinciales, les droits et les droits de douane et d'accise sur tous les biens et services achetés sont incluses dans les dépenses.

**Dépenses totales** : Somme des dépenses au chapitre de la consommation courante de biens et services, de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial versé, des cotisations aux régimes de sécurité, ainsi que des dons et contributions. Les cotisations au régime enregistré d'épargne-retraite ne sont pas traitées comme un élément de sécurité.

**Consommation courante** (que l'on appelle aussi **dépenses de consommation totales**) : Il s'agit des dépenses relatives aux grandes composantes, à savoir l'alimentation, le logement, l'entretien ménager, l'ameublement et l'équipement ménager, les vêtements, le transport, la santé, les soins personnels, les loisirs, le matériel de lecture et autres imprimés, l'éducation, les produits du tabac et les boissons alcoolisées, et les dépenses diverses (y compris les cotisations syndicales et les jeux de hasard). Pour une ventilation détaillée de ces composantes, voir Statistique Canada (2003).

**Dollars constants** : Pour supprimer l'effet de l'inflation ou des hausses des prix à la consommation, toutes les dépenses et tous les revenus sont donnés en dollars de 2003. Bien que les prix de tous les biens et services en 1982 n'aient peut-être pas augmenté au même rythme que l'indice d'ensemble des prix à la consommation, l'emploi d'un seul facteur de conversion simplifie l'analyse, en plus de permettre de conserver l'ordre de classement et la répartition en pourcentages du budget alloué aux diverses dépenses (Snider 2005).

**Dépenses moyennes par article** : À moins d'indication contraire, les moyennes utilisées sont des moyennes globales, que l'on obtient en divisant le montant agrégé pour un article par l'ensemble des ménages.

**Tableau 4 Dépenses de santé selon l'âge de la personne repère**

	1982				2003			
	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
En millions de \$ (2003)								
<b>Ensemble des ménages<sup>1</sup></b>	<b>2 114,5</b>	<b>1 235,1</b>	<b>609,4</b>	<b>270,0</b>	<b>7 202,7</b>	<b>3 497,0</b>	<b>2 048,7</b>	<b>1 657,0</b>
					%			
Frais payés directement par le ménage	70,6	63,7	80,5	79,7	70,0	64,9	71,7	78,5
Médicaments et produits pharmaceutiques	24,5	23,3	27,0	24,4	33,1	28,0	37,7	38,0
Soins de la vue	12,7	11,9	13,4	15,2	8,6	9,4	7,9	7,8
Soins dentaires	21,2	19,3	26,0	18,8	16,9	18,2	16,9	14,1
Autres soins	12,2	9,2	14,2	21,2	11,3	9,2	9,1	18,6
Primes d'assurance-maladie	29,4	36,3	19,5	20,3	30,0	35,1	28,3	21,5
En millions de \$ (2003)								
<b>Hommes seuls</b>	<b>84,1</b>	<b>52,9</b>	<b>17,9</b>	<b>13,3</b>	<b>405,1</b>	<b>132,7</b>	<b>99,8</b>	<b>172,6</b>
					%			
Frais payés directement par le ménage	65,1	62,5	73,9	63,5	69,8	60,8	73,4	74,6
Médicaments et produits pharmaceutiques	23,5	21,6	28,7	23,9	30,7	27,1	33,6	31,8
Soins de la vue	12,5	12,9	15,1	7,3	7,9	7,9	9,0	7,2
Soins dentaires	17,1	17,7	18,4	13,0	17,1	16,0	25,0	13,4
Autres soins	12,0	10,3	11,7	19,3	14,1	9,8	5,8	22,2
Primes d'assurance-maladie	34,9	37,5	26,1	36,5	30,2	39,2	26,6	25,4
En millions de \$ (2003)								
<b>Femmes seules</b>	<b>284,9</b>	<b>104,1</b>	<b>100,0</b>	<b>80,7</b>	<b>1 085,0</b>	<b>295,4</b>	<b>303,3</b>	<b>486,2</b>
					%			
Frais payés directement par le ménage	75,3	65,7	83,2	77,8	76,9	69,9	76,6	81,3
Médicaments et produits pharmaceutiques	26,3	30,4	24,3	23,6	36,2	29,9	36,6	39,8
Soins de la vue	16,2	12,8	17,6	18,8	9,1	10,0	9,0	8,6
Soins dentaires	19,5	12,0	27,6	19,2	15,6	15,5	20,9	12,4
Autres soins	13,3	10,5	13,8	16,3	15,9	14,4	10,1	20,5
Primes d'assurance-maladie	24,7	34,3	16,8	22,2	23,1	30,1	23,4	18,7
En millions de \$ (2003)								
<b>Couples seulement</b>	<b>830,3</b>	<b>422,8</b>	<b>303,9</b>	<b>103,5</b>	<b>3 362,3</b>	<b>1 580,8</b>	<b>1 091,8</b>	<b>689,7</b>
					%			
Frais payés directement par le ménage	72,1	62,2	82,4	82,0	68,9	63,5	71,0	77,8
Médicaments et produits pharmaceutiques	25,9	24,0	27,9	27,8	34,2	29,5	37,9	39,3
Soins de la vue	12,2	10,9	12,7	15,4	7,8	8,3	7,6	6,9
Soins dentaires	21,5	18,1	26,7	20,3	16,9	17,4	17,2	15,4
Autres soins	12,5	9,3	14,9	18,6	9,9	8,3	8,3	16,1
Primes d'assurance-maladie	27,9	37,8	17,6	18,0	31,1	36,5	29,0	22,2

<sup>1</sup> Y compris les ménages avec enfants ou des proches et d'autres types de ménages.

Nota : Les dépenses moyennes globales par âge et type de ménage figurent dans le tableau 3A.

Sources : Enquête sur les dépenses des familles, 1982; Enquête sur les dépenses des ménages, 2003

### **Les habitudes de dépenses des ménages qui dépendent des paiements de transferts**

Pour les ménages de 55 à 64 ans, les transferts gouvernementaux peuvent comprendre les prestations d'assurance-emploi, les indemnités d'accidents du travail, les prestations d'invalidité du RPC/RRQ ou l'aide sociale; pour les 65 à 74 ans et les 75 ans et plus, ces paiements peuvent aussi comprendre la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, l'allocation pour conjoints, la pension des Anciens combattants ou la pension de retraite du RPC/RRQ. Les ménages de ces deux derniers groupes d'âge ont plus tendance à recevoir la totalité de leur revenu des paiements de transferts gouvernementaux, surtout ceux qui n'ont pas de pension d'employeur, de placements ou d'autres sources de revenu.

En 2003, près du tiers des ménages du groupe le plus âgé ont tiré la totalité de leur revenu des paiements de transferts, contre moins d'un cinquième en 1982; les proportions correspondantes pour les 55 à 64 ans ont été de 9 % et 8 %. Dans les deux années, les deux tiers de ces ménages étaient composés de personnes seules (plus de femmes que d'hommes) et un quart étaient des couples.

Le revenu moyen des ménages qui dépendent entièrement des transferts dans le groupe des 55 à 64 ans est passé de 11 200 \$ en 1982 à 12 900 \$ en 2003, tandis que leurs dépenses ont grimpé, passant de 11 800 \$ à 15 400 \$. Dans le groupe des 75 ans et plus par ailleurs, le revenu est passé de 12 500 \$ à 17 000 \$ et les dépenses, de 11 900 \$ à 17 200 \$ (tableau 5). Les 75 ans et plus avaient un revenu plus élevé en 2003 en raison du fait que le RPC/RRQ avait atteint sa maturité, de sorte qu'il y avait plus de bénéficiaires et des prestations plus élevées, et aussi parce que les paiements provenant d'autres programmes étaient ajustés selon l'inflation. Malgré une telle augmentation du revenu, 42 % de ces ménages ont dépensé plus que leur revenu en 2003, contre 35 % en 1982; les proportions correspondantes pour les ménages du groupe des 55 à 64 ans ont été de 62 % et 53 %.

En raison de la baisse de leur revenu, les ménages qui tirent la totalité de leur revenu des paiements de transferts ont payé très peu d'impôt sur le revenu ou de cotisations de sécurité sociale. Ils ont plutôt dépensé leur revenu en consommation personnelle. Les 75 ans et plus ont dépensé un peu plus pour les dons et contributions que les 55 à 64 ans. En fait, en 1982 et en 2003, les ménages du groupe des 75 ans et plus ont

dépensé davantage en moyenne pour les dons et contributions que pour les soins personnels, les loisirs, ou le tabac et l'alcool.

La plus grande partie de l'argent alloué à la consommation par les ménages qui dépendent des paiements de transferts a été consacrée à l'alimentation et au logement, soit 52 à 57 cents en 2003, contre 58 à 65 cents par dollar en 1982. La part relative consacrée au logement a augmenté avec le temps (puisque les dépenses de loyer et d'entretien du domicile ont augmenté) et celle consacrée à l'alimentation a diminué. Des montants relativement semblables ont été alloués en 1982 et en 2003 au transport et à l'entretien du ménage. La différence la plus importante entre les 55 à 64 ans et les 75 ans et plus tient aux dépenses pour le tabac et l'alcool, ainsi que pour la santé. Les premiers ont dépensé davantage pour le tabac et l'alcool, tandis que les derniers ont dépensé davantage pour la santé.

### **Sommaire**

À mesure que les ménages vieillissent, non seulement leur revenu baisse, mais leurs habitudes de dépenses changent. En outre, la taille des ménages diminue généralement avec l'âge, de sorte qu'ils peuvent avoir besoin d'un logement moins grand ou de déménager dans un logement locatif. Comme ils ne comptent plus sur une rémunération en tant que principale source de revenu, ils ont moins d'impôt sur le revenu à payer et presque pas de cotisations de sécurité sociale, ce qui réduit leurs dépenses. Par ailleurs, la proportion des dépenses allouée à la consommation personnelle ainsi qu'aux dons et contributions tend à augmenter. Le changement des habitudes de dépenses tient aussi à l'évolution du mode de vie.

Tous les ménages de 55 ans et plus dépensaient davantage pour la consommation personnelle, l'impôt sur le revenu et la sécurité sociale en 2003 qu'en 1982. C'est ainsi que l'épargne a diminué, sa part du revenu passant de 13 % en 1982 à seulement 4 % en 2003. En raison surtout de leur revenu plus élevé, les couples s'en sont tirés mieux que les personnes seules.

Les principaux éléments de la consommation des ménages ont été l'alimentation, le logement et le transport, qui, ensemble, ont représenté de 61 à 68 cents par dollar consacré à la consommation. L'ordre de ces éléments a changé pour les 55 à 64 ans : il s'agissait de l'alimentation, du logement et du transport en 1982, mais du logement, du transport et de l'alimentation en

**Tableau 5 Dépenses moyennes des ménages qui dépendent des transferts gouvernementaux selon l'âge de la personne repère**

	1982				2003			
	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus	Total	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 ans et plus
<b>Ménages</b>	<b>326 300</b>	<b>95 380</b>	<b>134 410</b>	<b>96 500</b>	<b>758 750</b>	<b>174 430</b>	<b>230 750</b>	<b>353 570</b>
<b>Revenu avant impôt</b>	<b>13 110</b>	<b>11 150</b>	<b>14 930</b>	<b>12 510</b>	<b>16 250</b>	<b>12 880</b>	<b>17 660</b>	<b>16 990</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>12 910</b>	<b>11 780</b>	<b>14 420</b>	<b>11 930</b>	<b>17 200</b>	<b>15 440</b>	<b>18 580</b>	<b>17 180</b>
Consommation totale	12 420	11 650	13 680	11 420	16 270	15 190	17 620	15 920
Alimentation	3 630	3 420	3 890	3 480	3 490	3 140	3 790	3 460
Logement	3 910	3 730	4 060	3 900	5 500	5 320	5 380	5 670
Entretien ménager	900	860	1 010	760	1 190	1 040	1 240	1 220
Ameublement et équipement	420	350	490	390	620	320	630	750
Vêtements	670	610	740	640	610	520	710	590
Transport	1 040	850	1 320	840	1 930	1 750	2 530	1 640
Santé	320	290	330	350	850	640	930	910
Soins personnels	290	260	310	280	340	230	380	370
Loisirs	340	270	450	250	570	660	760	410
Matériel de lecture et autres imprimés	120	90	150	90	120	80	130	120
Tabac et alcool	540	670	660	250	650	1 120	670	400
Divers	230	220	280	170	380	300	450	380
Impôt personnel	-10	-80	60	-40	410	40	360	620
Sécurité	40	50	30	40	110	80	180	80
Dons et contributions	470	160	650	520	410	130	420	550

Nota : Ces ménages reçoivent la totalité de leur revenu des transferts.

Sources : Enquête sur les dépenses des familles, 1982; Enquête sur les dépenses des ménages, 2003

2003. Par contre, l'ordre est resté le même chez les 75 ans et plus : logement, alimentation, transport. Les ménages de ce groupe ont aussi alloué une plus grande partie de leur argent personnel à la santé en 2003 qu'en 1982; ils ont dû payer des médicaments sur ordonnance, d'autres services médicaux et de soins de santé, des services dentaires et des soins de la vue (classés selon la part relative des sommes allouées à la santé).

La proportion des ménages dont la totalité du revenu provient des paiements de transferts a augmenté au cours de la période de 1982 à 2003. Près des deux tiers de ces ménages étaient des personnes seules, et plus de femmes que d'hommes. La plus grande partie de leur budget de consommation a été allouée aux deux nécessités que sont l'alimentation et le logement : de 52 à 57 cents par dollar en 2003, et de 58 à 65 cents en 1982. La plus grande différence qui caractérise les dépenses de ces ménages selon l'âge au fil du

temps réside dans le fait que les 55 à 64 ans ont dépensé davantage pour le tabac et l'alcool, tandis que les 75 ans et plus ont dépensé davantage pour la santé.

#### Perspective

#### Notes

1 Les dépenses en cotisations de sécurité sociale comprennent le Régime de pension du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi et les cotisations à un régime de pension privé.

2 On aurait pu faire l'analyse en répartissant les ménages âgés en deux groupes seulement : les 55 à 64 ans et les 65 ans et plus. Toutefois, nous n'aurions pas pu constater de cette façon les habitudes de dépenses des ménages où la personne repère peut avoir reporté sa retraite après 65 ans ou dans lesquels le conjoint ou d'autres membres de la famille sont toujours actifs. De telles situations, plus courantes en 2003 qu'en 1982,

nous amènent à examiner un groupe des 65 à 74 ans dont beaucoup étaient encore actifs d'une façon ou d'une autre : 32 % touchaient une rémunération en 2003, contre 30 % en 1982. Les tableaux présentent des données pour les trois groupes d'âge, mais le texte compare principalement les 55 à 64 ans et les 75 ans et plus. Dans le premier groupe, la majorité avait une rémunération, tandis que dans le second, la majorité n'en avait pas. Voir Chawla et Wannell (2005) pour l'évolution des dépenses entre 1982 et 2001 selon les enquêtes-ménages, et Harchaoui et Tarkhani (2004) et Sauvé (2005) au sujet de l'évolution basée sur les données des dépenses personnelles tirées du Système de comptabilité nationale.

3 Une partie de la baisse du revenu de placements peut être attribuable à la baisse du taux bancaire directeur, qui est passé de 13,96 % en 1982 à 3,19 % en 2003. Les ménages ne sont pas tous également touchés par la fluctuation des taux d'intérêt. Pour les ménages ayant plus d'épargne, un taux élevé produit un revenu de placements plus élevé, ce qui peut les porter à dépenser davantage. Par contre, pour les ménages ayant contracté des dettes de consommation élevées ou un plus gros emprunt hypothécaire, un taux élevé peut les inciter à réduire les dépenses car une plus grande partie de leur revenu sert à rembourser les dettes.

4 Les dons ont été traités quelque peu différemment dans les enquêtes de 1982 et 2003. Dans le questionnaire de 1982, il y avait une catégorie distincte pour les dons, tandis qu'en 2003, on demandait aux répondants de les inclure dans la catégorie à laquelle ils appartenaient (meubles, jouets, etc.), sauf pour les vêtements. Cette situation entraîne un léger biais à la hausse dans la consommation personnelle en 2003 par rapport à 1982.

5 Une partie de la baisse des dépenses d'alimentation, de vêtements et de loisirs au fil du temps peut être attribuée à la baisse du prix de ces produits et services, ce qui s'explique principalement par une concurrence accrue sur les marchés de la vente au détail et de la vente en gros, par l'ouverture de points de vente à rabais et par la modification des tarifs et des contingents des importations. De même, une partie de la baisse des dépenses en matière de tabac et d'alcool peut être attribuable à une meilleure connaissance de leurs effets nuisibles sur la santé.

6 L'EDM ne recueille pas de données sur le coût des traitements dispensés par les médecins ou les hôpitaux dans le cadre des régimes provinciaux d'assurance-maladie. Elle pose des questions plutôt au sujet des dépenses comme les cotisations aux régimes d'assurance-maladie publics ou privés, les médicaments sur ordonnance, les soins dentaires et de la vue et les services fournis par d'autres professionnels de la santé. Voir aussi Luffman (2005) pour les dépenses des ménages en médicaments sur ordonnance.

## ■ Documents consultés

CHAWLA, Raj et Henry POLD. "Le patrimoine familial à travers les générations", *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, édition en ligne d'octobre 2003.

CHAWLA, Raj et Ted WANNELL. "Dépenser ou épargner?", *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, édition en ligne de mars 2005.

GOWER, Dave. "Les variations du revenu à la retraite", *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 1998, vol. 10, n° 4, p. 19 à 25.

HARCHAOUI, Tarek M. et Faouzi TARKHANI. "La transformation des dépenses de consommation", *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, édition en ligne de juin 2004.

LUFFMAN, Jacqueline. "Les dépenses personnelles en médicaments sur ordonnance", *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, édition en ligne de septembre 2005.

MYLES, John. "Revenu des personnes âgées", *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 2000, vol. 12, n° 4, p. 24 à 34.

PENDAKUR, Krishna. "Changes in Canadian family income and family consumption inequality between 1978 and 1992", *Review of Income and Wealth*, 1998, vol. 44, n° 2, p. 259 à 283.

SAUVÉ, Roger. *L'état actuel du budget de la famille canadienne – Rapport 2004*, L'Institut Vanier de la famille, Ottawa, 2005.

SNIDER, Bradley. *Indexation en dollars constants des données sur les dépenses tirées de l'Enquête sur les dépenses des ménages*, n° 62F0026MIF2005005 au catalogue de Statistique Canada, 2005.

STATISTIQUE CANADA. *Les dépenses des familles au Canada, 1982*, n° 62-555-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1984.

---. *Note aux anciens utilisateurs de données provenant de l'Enquête sur les dépenses des familles*, n° 62F0026MIF2000002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2000.

---. *Les habitudes de dépenses au Canada, 2001*. n° 62-202-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003.

WILLIAMS, Cara. "Les personnes âgées et leurs finances", *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, édition en ligne de novembre 2003.



Décembre  
2005

# L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

## Supplément : Indicateurs de l'éducation

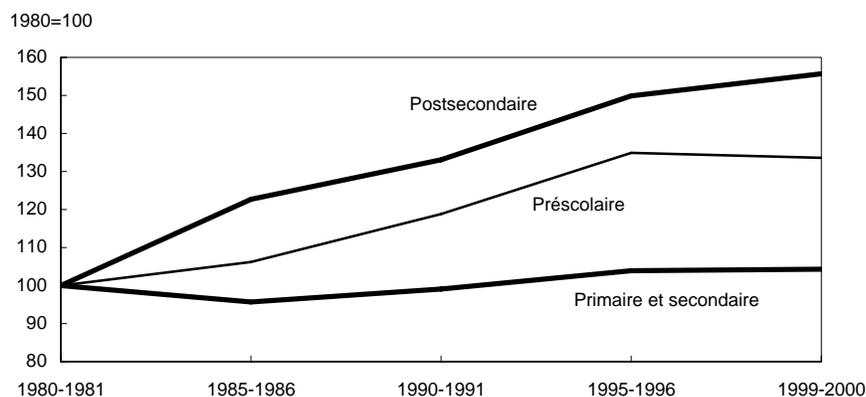
Dans le monde d'aujourd'hui, l'éducation est plus importante que jamais, à la fois pour les personnes et les nations. Ce capital humain est essentiel à la croissance économique, à la productivité et au niveau de vie. Dans un contexte de mondialisation et d'impartition croissantes, la demande d'acquisition du savoir augmente et change. Partout, les gouvernements et les entreprises travaillent à améliorer la formation et les compétences des gens de façon efficiente et équitable.

Au Canada, l'éducation est une compétence provinciale et territoriale. Chaque province ou territoire en contrôle le financement et l'administration et établit ses propres normes d'enseignement. L'administration fédérale a un rôle limité. Elle assure le financement de certaines écoles spéciales, notamment pour les Autochtones ou pour les personnes ayant une incapacité physique ou une déficience visuelle. En outre, elle aide les universités par la création de chaires spéciales ou le financement d'activités de recherche et développement. Les programmes de prêts étudiants et de report d'impôt pour aider au financement des études sont également des initiatives fédérales. Les administrations municipales fournissent du financement aux écoles

primaires et secondaires provenant des impôts fonciers ou des transferts provinciaux. Les effectifs de même que le financement à tous les niveaux de scolarité ont été touchés par les changements sociodémographiques, notamment le taux de natalité décroissant, le vieillissement de la population, la quasi-stagnation des revenus et l'immigration croissante.

Ces questions sont examinées dans cette première partie sur les indicateurs de l'éducation, qui contient 24 graphiques illustrant les changements survenus au cours des deux dernières décennies. Les parties à venir porteront sur les différences interprovinciales en matière de dépenses en éducation, les indicateurs qualitatifs tels que la taille de la classe et les rapports élèves-maître, l'expansion de la technologie de l'information, les principaux domaines des études postsecondaires, les sources de revenu des étudiants du niveau postsecondaire ainsi que les salaires et les conditions d'emploi du personnel enseignant à différents niveaux.

### Croissance des effectifs à temps plein selon le niveau de scolarité



Le processus d'apprentissage formel peut commencer dès l'âge de 4 ans dans le cadre de l'enseignement préscolaire. La fréquentation de l'école primaire et secondaire est obligatoire jusqu'à l'âge d'au moins 16 ans; l'âge varie selon la province. L'enseignement public est gratuit jusqu'à la fin des études secondaires. (Jusqu'en 2002-2003, les études secondaires en Ontario comprenaient la 13<sup>e</sup> année; au Québec, les études primaires et secondaires s'échelonnent sur 11 ans, mais les élèves qui désirent fréquenter

l'université doivent terminer un programme de deux ans dans un collège communautaire ou un cégep.)

Parmi les 24,5 millions d'habitants au Canada en 1980, 5,7 millions (23,3 %) étaient inscrits à temps plein dans des établissements d'enseignement. En 1999, la population a atteint 30,4 millions, et les inscriptions à temps plein sont passées à 6,4 millions (21,1 %). Bien que l'augmentation globale des inscriptions à temps plein n'ait été que de 12,1 %, les établissements d'enseignement postsecondaire ont connu une hausse de 55,7 % au cours de cette période.



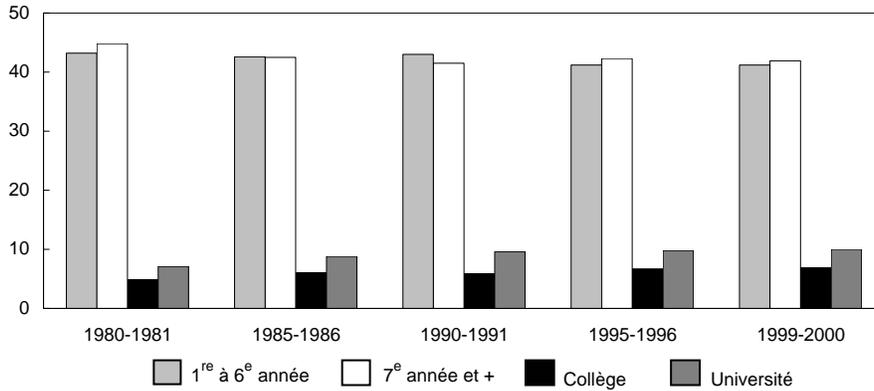
Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Effectifs à temps plein selon le niveau de scolarité

Répartition en pourcentage



Nota : Le préscolaire n'est pas inclus.

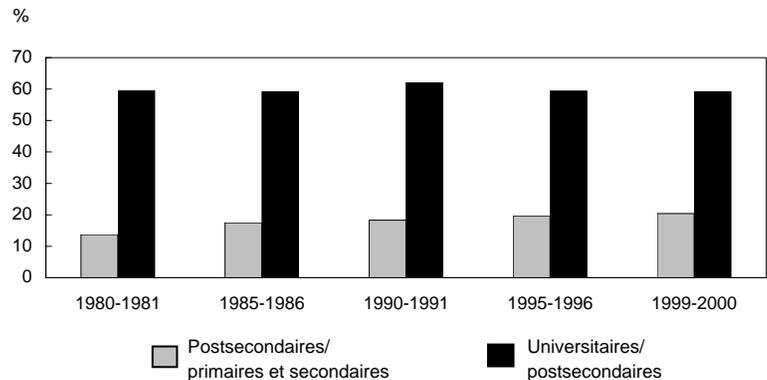
ment postsecondaire s'est accrue constamment, passant de 12,0 % en 1980 à 16,9 % en 1999. Les universités représentaient 3 des 5 points de pourcentage de l'augmentation et les collèges, 2 points. La proportion d'élèves qui fréquentaient les écoles primaires et secondaires a diminué entre 1980 et 1999, en grande partie en raison de la baisse du taux de natalité (1,46 % à 1,05 %), mais aussi de la hausse du taux de décrochage dans les écoles secondaires.

Parmi toutes les personnes inscrites à temps plein dans les établissements d'enseignement publics et privés (à l'exclusion des établissements préscolaires), la proportion de celles qui fréquentaient des établissements d'enseigne-

## Effectifs postsecondaires à temps plein

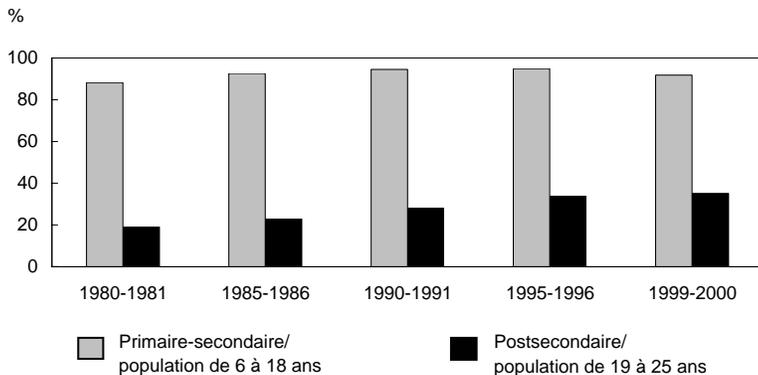
La tendance à la hausse des inscriptions à temps plein au niveau postsecondaire peut également se constater dans le rapport croissant entre les effectifs au niveau postsecondaire et ceux dans les écoles primaires et secondaires, qui est passé de 14 pour 100 en 1980 à 20 pour 100 en 1999.

Les établissements d'enseignement postsecondaire comprennent les collèges communautaires et cégeps (qui ne confèrent pas de grades universitaires) qui offrent des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers, et les universités (qui confèrent des grades universitaires). Leurs parts des effectifs à temps plein n'ont pas changé beaucoup entre 1980 et 1999 : les universités représentaient 60 % des effectifs et les collèges, le reste.



Nota : Le préscolaire n'est pas inclus.

### Taux de scolarisation à temps plein pour les populations de niveau primaire-secondaire et postsecondaire



Nota : Le préscolaire n'est pas inclus.

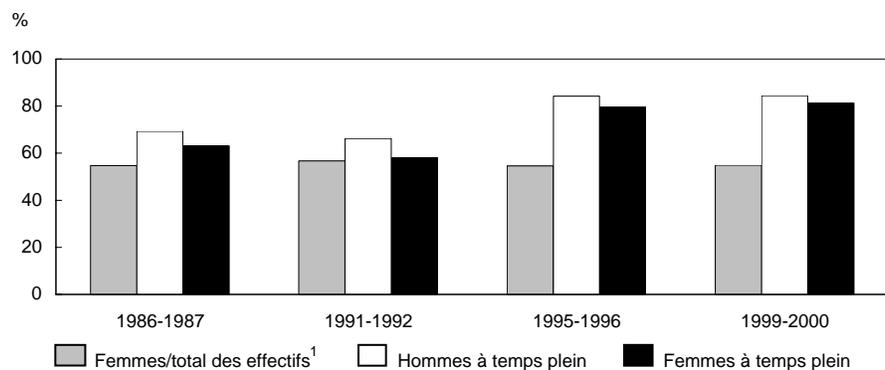
primaire ou au secondaire a varié entre 88,2 % et 95,5 %. Le taux sera inférieur à 100 % parce que la limite d'âge supérieure varie selon la province et aussi parce que le taux de décrochage a varié au fil du temps et selon la province.

Le nombre toujours croissant de personnes poursuivant des études postsecondaires est attesté par la montée du taux de participation — en 1980-1981, seulement 19,0 % des personnes de 19 à 25 ans étaient inscrites à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire, comparativement à 35,1 % pendant l'année scolaire 1999-2000.

On peut calculer le « taux de participation » des populations du niveau primaire-secondaire (de 6 à 18 ans) et du niveau postsecondaire (de 19 à 25 ans) en exprimant les inscriptions en pourcentage de leur population respective. Comme prévu, le taux de participation des jeunes de 6 à 18 ans inscrits à temps plein au

### Effectifs des collèges communautaires (cégeps)

Le nombre total d'élèves fréquentant les collèges communautaires et les cégeps tournait autour d'un demi-million entre 1986 et 1999, et un peu plus de la moitié étaient des femmes. Chez les deux sexes, la proportion de ceux qui étaient inscrits à temps plein a augmenté. Elle est passée de 69,3 % à 84,4 % chez les hommes et de 63,1 % à 81,3 % chez les femmes. Avec le temps, par conséquent, cette différence dans les proportions s'est rétrécie, passant de 6 à 8 points de pourcentage à la fin des années 1980 à environ 3 points à la fin des années 1990.

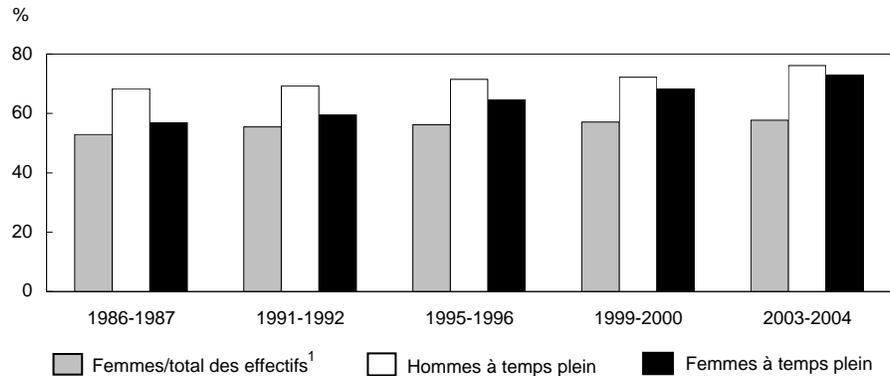


<sup>1</sup> Comprend les effectifs à temps plein et à temps partiel.

Cette augmentation des effectifs à temps plein dans les collèges communautaires et les cégeps est attribuable principalement à la demande croissante de compétences accrues sur un marché du travail en rapide évolution. Les collèges peuvent généralement fournir des compétences axées sur l'emploi en moins de temps et à un moindre coût que les universités.

## Effectifs universitaires

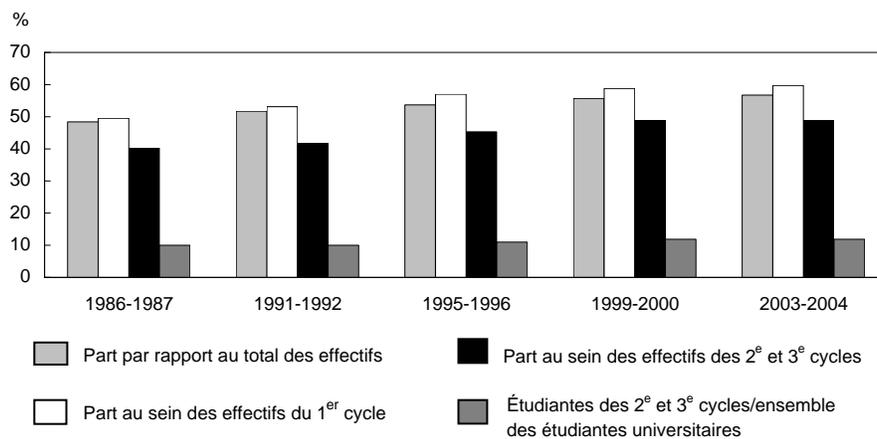
Les effectifs des universités sont passés de 763 000 en 1986 à 990 000 en 2003, et la représentation des femmes a également augmenté, passant de 52,9 % à 57,7 %. La majorité des hommes et des femmes fréquentaient l'université à temps plein, mais l'augmentation de la proportion de femmes a dépassé celle des hommes. La proportion est passée de 57,0 % à 73,0 % chez les femmes et de 68,3 % à 76,1 % chez les hommes. On a constaté des tendances similaires dans les collèges communautaires et techniques.



<sup>1</sup> Comprend les effectifs à temps plein et à temps partiel.

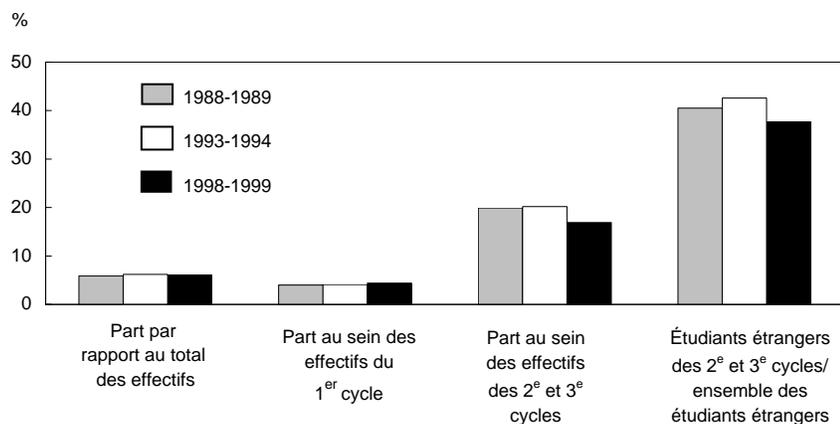
Parmi ceux qui fréquentaient l'université, 87,8 % étaient inscrits à des programmes de premier cycle en 1986 contre 85,7 % en 2003, ce qui indique une légère augmentation des inscriptions à des programmes d'études supérieures (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles).

## Représentation des femmes au sein des effectifs universitaires à temps plein



Entre 1986 et 2003, la représentation des femmes parmi les étudiants de premier cycle est passée de 49,5 % à 59,7 %, et parmi les étudiants des cycles supérieurs, de 40,3 % à 48,8 %. Par contre, la proportion d'hommes et de femmes inscrits à un programme d'études supérieures n'a pas varié beaucoup au cours des années; elle est demeurée autour de 10 % à 12 % chez les femmes et de 15 % à 17 % chez les hommes.

## Représentation des étudiants étrangers au sein des effectifs universitaires à temps plein



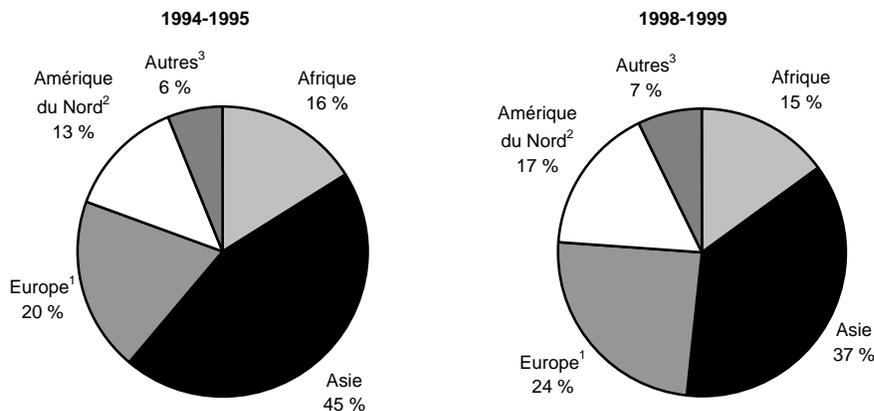
De nombreux étudiants étrangers de pays en développement viennent au Canada afin de poursuivre des études supérieures. Certains reçoivent un financement public de leur propre pays ou par l'intermédiaire de programmes d'aide canadiens, tandis que d'autres ont recours à des ressources privées ou personnelles.

Entre 1988 et 1998, les effectifs d'étudiants étrangers à temps plein dans les universités canadiennes sont passés de 31 000 à 37 000 sur un effectif total respectif de 532 000 et de 580 000. La proportion d'étudiants

étrangers parmi les étudiants inscrits à temps plein est demeurée d'environ 6 %. Leur représentation, cependant, a varié considérablement selon le niveau — elle était d'environ 4 % chez les étudiants de premier cycle, mais entre 17 % et 23 % chez les étudiants des cycles supérieurs.

Quatre étudiants étrangers sur dix suivaient un programme d'études supérieures. Entre 1988 et 1998, la proportion d'étudiants étrangers inscrits aux cycles supérieurs a atteint un sommet de 23,3 % pendant l'année universitaire 1990-1991, après quoi elle a diminué de façon constante, en grande partie en raison de l'augmentation soutenue des frais de scolarité pour les étudiants étrangers en quête d'un grade supérieur.

### Étudiants étrangers à temps plein selon le pays d'origine



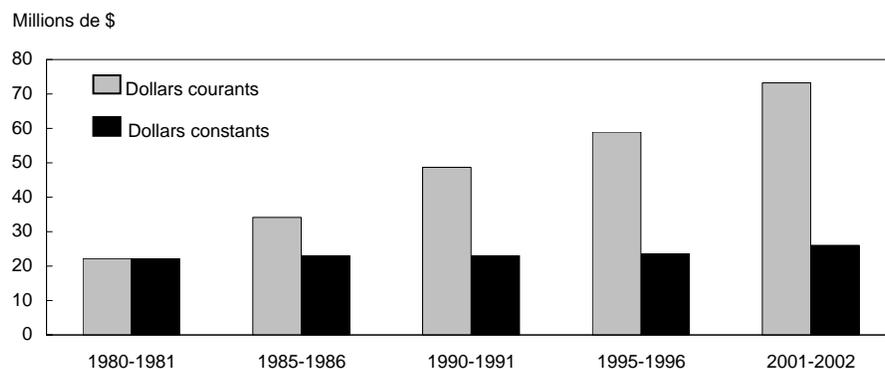
1 Comprend la Russie.

2 Comprend l'Amérique centrale et les Antilles.

3 Amérique du Sud, Océanie, apatrides et personnes n'ayant pas déclaré leur pays d'origine.

La répartition des étudiants étrangers selon le pays d'origine a changé quelque peu entre les années universitaires 1994-1995 et 1998-1999. En 1994-1995, 44,9 % de tous les étudiants étrangers venaient de pays asiatiques et 19,6 % venaient d'Europe. En 1998-1999, ces proportions étaient de 36,7 % et de 24,3 %. Pendant la même période, on a observé une légère augmentation de la proportion d'étudiants venant de pays nord-américains (ce qui inclut l'Amérique centrale et les Antilles).

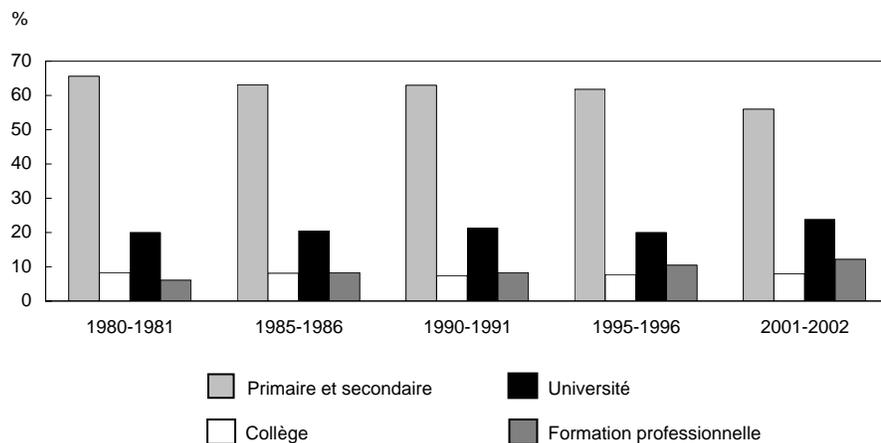
### Dépenses totales en éducation



Au total, le Canada a dépensé 73,2 milliards de dollars pour l'éducation pendant l'année scolaire 2001-2002, comparativement à 22,2 milliards en 1980-1981. Cependant, après correction pour l'inflation (calculée à l'aide du changement de l'Indice des prix à la consommation), la différence diminue à seulement 3,8 milliards de dollars, car les dépenses de 2001-2002 équiva-

lent à 26 milliards en dollars de 1980. Autrement dit, une proportion de 92,5 % de l'augmentation des dépenses totales en éducation entre 1980 et 2001 est due à l'inflation et le reste est attribuable à d'autres facteurs (par exemple, à l'augmentation des enseignants, des services, du matériel et de l'infrastructure). Étant donné que la plupart des dépenses en éducation sont sensibles à l'inflation — les salaires et traitements, les produits et services, et les immobilisations —, ce résultat n'est pas inattendu.

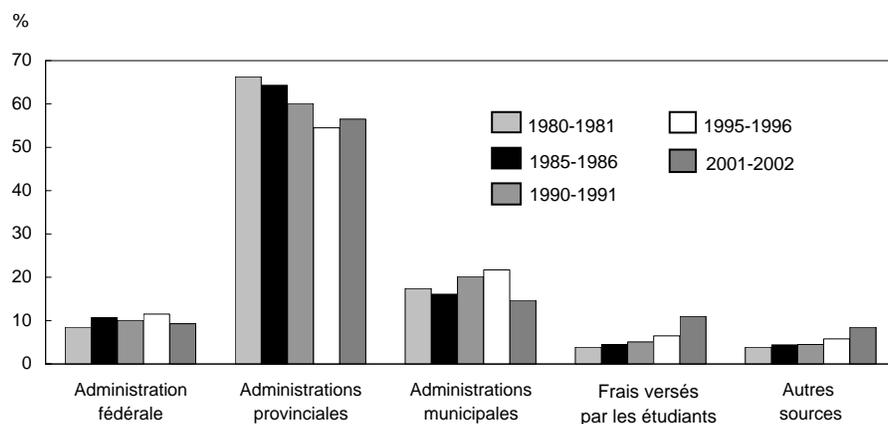
## Répartition des dépenses en éducation selon le niveau



La répartition des dépenses en éducation selon le type d'établissement a changé au cours des deux dernières décennies. Pendant l'année scolaire 1980-1981, 66 cents par dollar allaient aux écoles primaires et secondaires, 8 cents aux collèges, 20 cents aux universités et 6 cents à la formation professionnelle au niveau des métiers. En 2001-2002, les dépenses pour les écoles étaient réduites de 10 cents, tandis que 4 cents de plus allaient aux universités et 6 cents de plus, à la formation professionnelle au niveau des métiers.

La diminution du financement des écoles primaires et secondaires est le résultat de la baisse des effectifs, des restructurations ou des fermetures, en grande partie attribuables à la chute du taux de natalité. L'augmentation accordée aux universités et aux programmes de formation professionnelle au niveau des métiers peut être attribuée à la demande croissante de diplômés d'études supérieures et de compétences techniques axées sur la carrière — ces dernières étant rendues nécessaires par le marché du travail en évolution, la mondialisation, les forces de la concurrence internationale et par d'autres facteurs socioéconomiques.

## Répartition des dépenses en éducation selon la source de financement

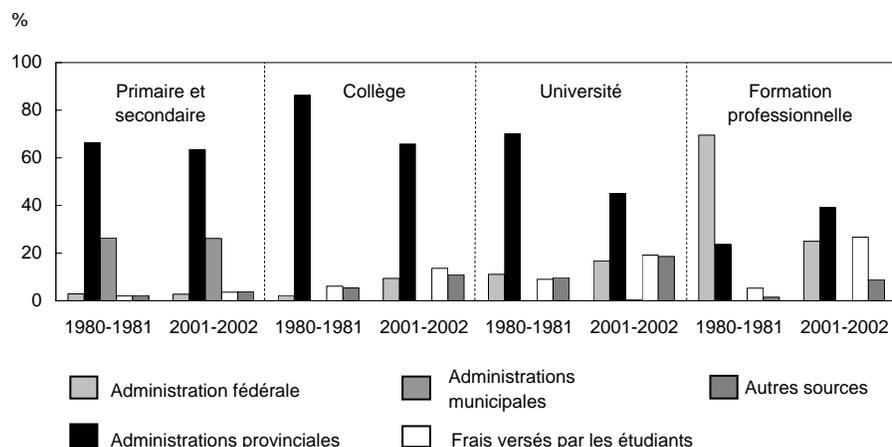


Une partie du financement est passée à des sources privées au cours des deux dernières décennies. En effet, en 2001, 80,5 % du financement provenait de sources publiques, comparativement à 92,2 % en 1980. Cette baisse de 12 points de pourcentage a été contrebalancée par une augmentation de 7 points de pourcentage en frais directement versés par les étudiants et de 5 autres points en financement de sources privées.

<sup>1</sup> Les frais versés par les étudiants comprennent les frais de scolarité et les autres frais obligatoires tels que ceux pour les sports et les loisirs, les services de santé offerts aux étudiants et les associations étudiantes.

L'éducation est financée par les trois ordres de gouvernement, les frais de scolarité et par des sources privées, notamment des legs, des donations, des subventions non gouvernementales, des revenus de placements et des emprunts. Étant donné que l'éducation au Canada est une compétence qui relève des provinces et des territoires, la plus grande part du financement est assurée par cet ordre de gouvernement : 66,3 % en 1980-1981 et 56,5 % en 2001-2002. La part des provinces a atteint un sommet de 68,4 % en 1982-1983. Les dépenses fédérales sont demeurées entre 8,2 % et 11,5 % au cours de cette période.

## Sources de financement



Les sources de financement varient selon le type d'établissement. Les fonds publics (l'argent dépensé directement par les trois ordres de gouvernement) ont constitué la principale source de financement à tous les niveaux.

Les écoles primaires et secondaires ont dépensé 41,0 milliards de dollars en 2001, comparativement à 14,6 milliards de dollars en 1980. Presque toutes ces dépenses ont été financées par des fonds publics (93 % à 96 %), dont les deux tiers par les gouvernements provinciaux. Les dépenses des collèges communautaires et des cégeps sont passées de 1,8 milliard de dollars à 5,8 milliards de dollars, mais la part financée par des fonds publics (du gouvernement fédéral et surtout des gouvernements provinciaux) a diminué, passant de 88,5 % à 75,3 %. Cette baisse de financement a reporté le fardeau davantage sur les étudiants que sur les autres ressources privées, car la part des frais versés par les étudiants est passée de 6,1 % à 13,6 %.

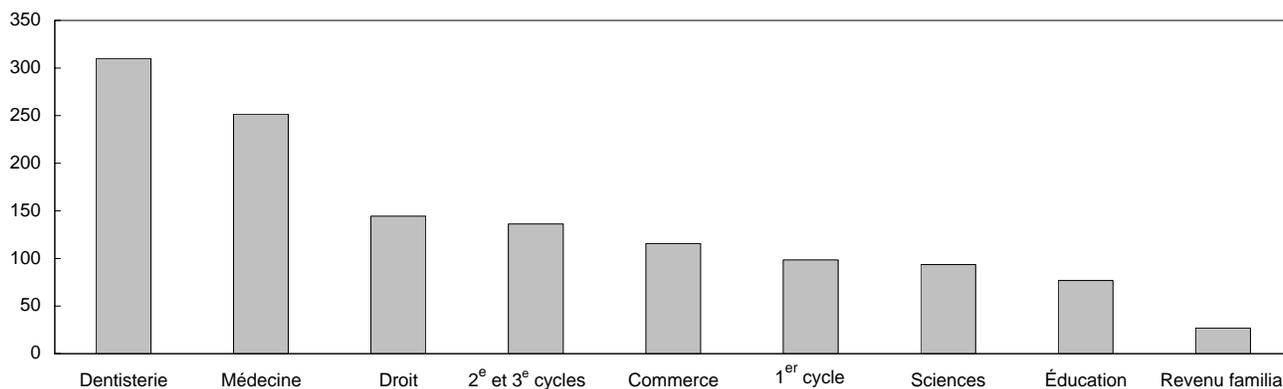
Les dépenses des universités ont quadruplé (de 4,4 milliards de dollars à 17,5 milliards de dollars) entre 1980 et 2001. La part du financement provincial a diminué, passant de 70,1 % à 45,2 %, tandis que la part fédérale a augmenté pour passer de 11,1 % à 16,7 %. La part accrue du financement fédéral a été

affectée à un plus grand nombre de subventions aux activités de recherche et développement, étant donné que ces fonds ne sont généralement pas utilisés pour couvrir les frais de fonctionnement. Au cours des deux dernières décennies, les universités ont doublé leur dépendance financière à l'égard des sources privées, telles que les donations et le financement non gouvernemental (de 9,8 % à 18,6 %) ainsi que les frais versés par les étudiants (de 9,0 % à 19,2 %).

Les dépenses pour la formation professionnelle au niveau des métiers sont passées lentement de 1,3 milliard de dollars en 1980 à 8,9 milliards de dollars en 2001. La part de financement fédéral a chuté, passant de 69,5 % à 25,0 %, tandis que celle des provinces a augmenté (de 23,7 % à 39,4 %) et que les frais versés par les étudiants se sont accrus (de 5,3 % à 26,7 %).

### Variation du revenu familial et des frais de scolarité moyens pour certaines facultés universitaires

Variation en % entre 1990-1991 et 2000-2001



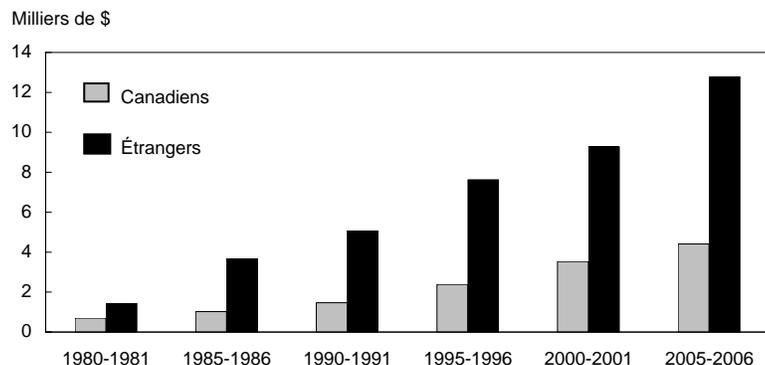
Nota : Toutes les données monétaires sont en dollars de 2001.

Entre 1990-1991 et 2000-2001, les frais de scolarité des universités ont connu des augmentations dépassant de beaucoup la croissance des revenus familiaux : en dollars de 2001, le revenu familial moyen avant impôts a crû de 27 %, tandis que les frais de scolarité pour les programmes de premier cycle et pour les programmes des cycles supérieurs ont augmenté respectivement de 99 % et de 136 %. Les facultés d'art dentaire

ont connu une hausse des frais de scolarité de 310 %, suivies des facultés de médecine (252 %), des facultés de droit (144 %) et des programmes de sciences (94 %).

La hausse des frais de scolarité peut freiner les inscriptions ou entraîner des difficultés financières pour ceux qui veulent parfaire leur formation et leurs compétences à l'université.

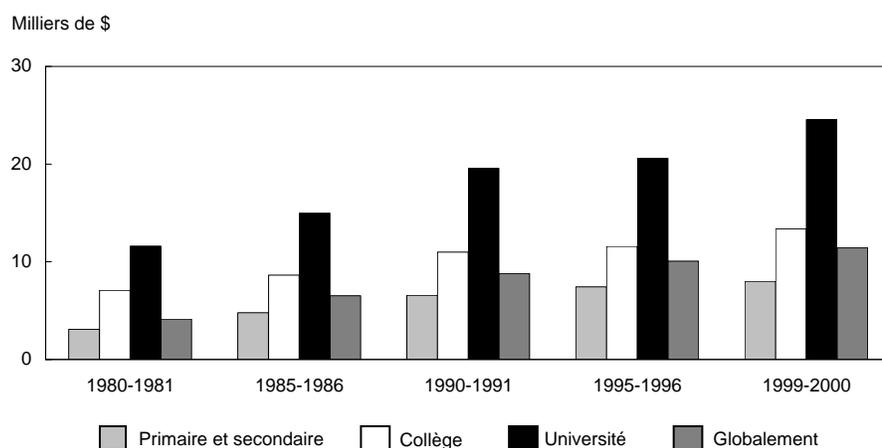
### Frais de scolarité moyens pondérés pour les étudiants canadiens et étrangers à temps plein à l'université



Nota : Toutes les données monétaires sont en dollars courants.

Les étudiants étrangers paient habituellement des frais de scolarité de deux à trois fois plus élevés que ceux des étudiants du pays, que ce soit pour les programmes de premier cycle ou des cycles supérieurs. En 1980-1981, la moyenne pondérée des frais de scolarité des étudiants étrangers à temps plein était de 1 400 \$, tandis que celle des étudiants du pays était de 700 \$; en 2005-2006, ces frais sont respectivement de 12 800 \$ et de 4 400 \$, soit 8,8 fois et 6,3 fois plus élevés. Les frais de scolarité élevés pour les étudiants étrangers peuvent avoir contribué au déclin de leurs effectifs dans les universités canadiennes.

### Dépenses moyennes en éducation par étudiant à temps plein



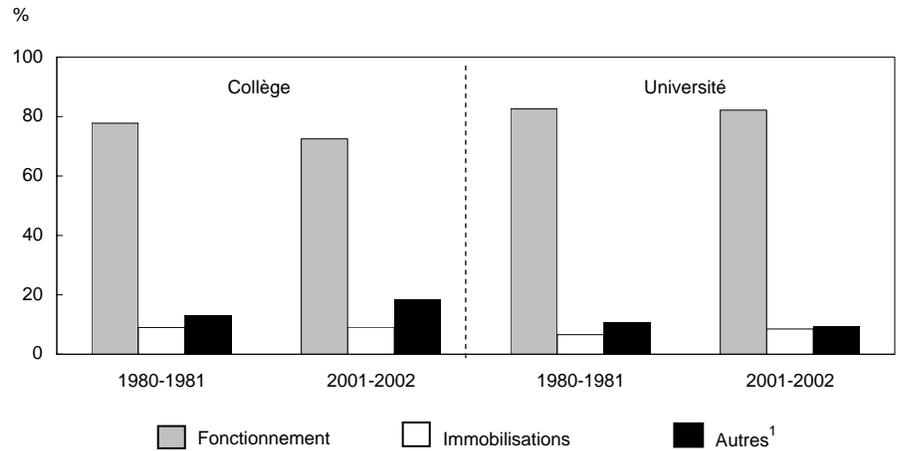
Nota : Toutes les données monétaires sont en dollars courants.

Par rapport à l'école primaire et secondaire, les dépenses moyennes entraînées par étudiant à temps plein sont de près du double au collège et du triple à l'université. Ces ratios sont demeurés presque inchangés entre 1980 et 1999.

Au cours de cette période, le coût par élève à temps plein a grimpé de 3 100 \$ à 8 000 \$ pour les écoles primaires et secondaires, de 7 100 \$ à 13 400 \$ pour les collèges et de 11 600 \$ à 24 500 \$ pour les universités.

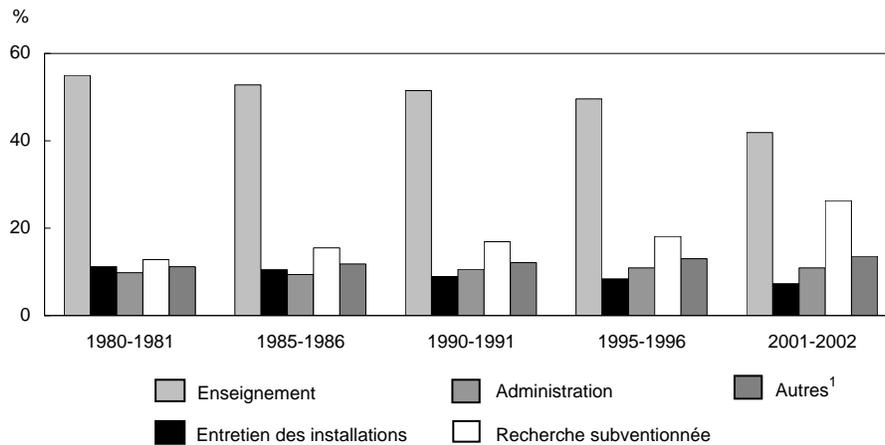
## Répartition des dépenses totales en éducation pour les collèges et les universités

Pendant les années scolaires 1980-1981 et 2001-2002, la part du lion du dollar de dépense a servi à couvrir les frais de fonctionnement — entre 72 et 78 cents pour les collèges et environ 83 cents pour les universités. Dans les deux cas, la composante venant en deuxième lieu était le soutien aux étudiants et les autres dépenses internes (à l'exclusion des dépenses en immobilisations), les collèges ayant dépensé relativement plus (entre 13 et 18 cents) que les universités (entre 9 et 11 cents). Le reste a été dépensé en immobilisations.



<sup>1</sup> Soutien aux étudiants et autres dépenses internes.

## Composantes des dépenses d'exploitation des universités



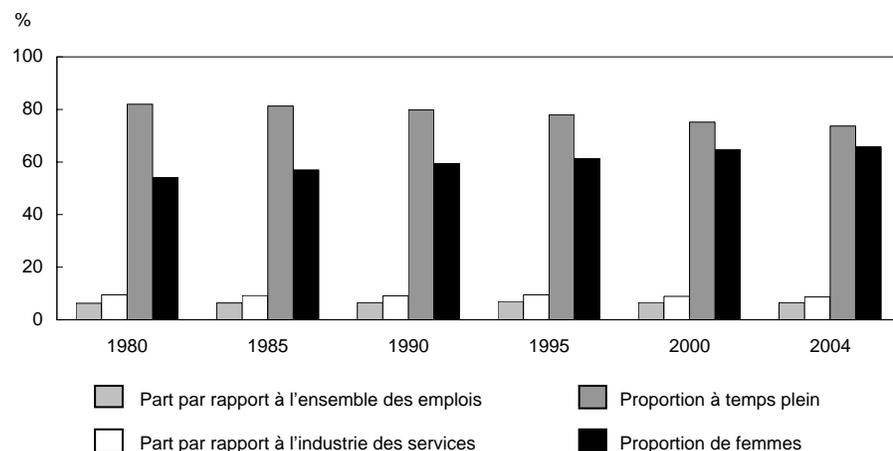
<sup>1</sup> Comprend les bibliothèques, les services aux étudiants et les autres dépenses non spécifiées.

En 1980-1981, les dépenses des universités pour l'enseignement (salaires et traitements du personnel enseignant et frais de main-d'œuvre supplémentaires) représentaient 55,0 % des coûts de fonctionnement. Venaient ensuite les dépenses pour l'entretien des installations (11,2 %), l'administration (9,8 %) et la recherche subventionnée (12,8 %). Les 11,2 % restants ont été affectés aux bibliothèques, aux services aux étudiants, aux bourses d'études et à d'autres

dépenses. En 2001-2002, la part dépensée en recherche subventionnée avait augmenté (à 26,3 %) tandis que toutes les autres composantes avaient diminué — dont l'enseignement, de 13,1 points de pourcentage.

Le fait d'effectuer plus de recherche subventionnée et d'y consacrer plus de dépenses peut permettre aux universités de recevoir plus de financement fédéral. Des dépenses moindres pour l'enseignement peuvent signifier une réduction du personnel enseignant permanent, des classes plus nombreuses, l'engagement de personnel temporaire, contractuel ou à temps partiel, et un recours accru à du matériel didactique.

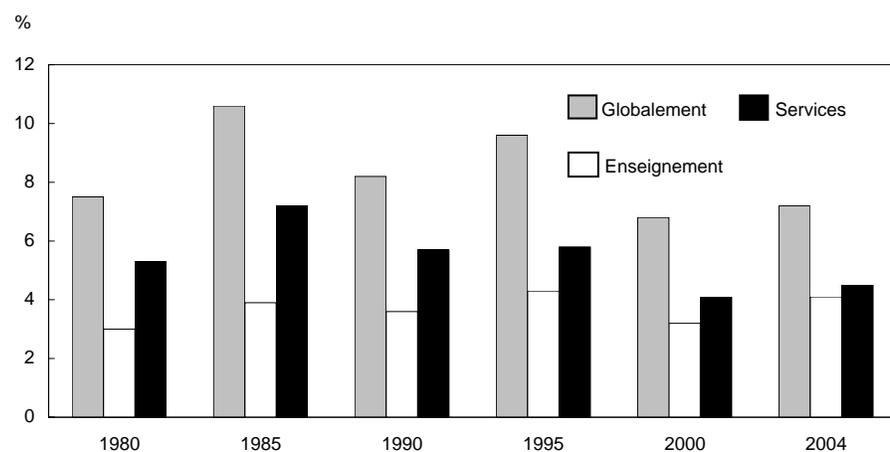
## Emploi dans les services d'enseignement



La proportion de personnes travaillant à temps plein dans les services d'enseignement a décliné, passant de 82 % en 1980 à 74 % en 2004 (un facteur expliquant la réduction des dépenses pour l'enseignement). En même temps, la représentation des femmes s'est accrue, passant de la moitié aux deux tiers de l'emploi dans les services d'enseignement.

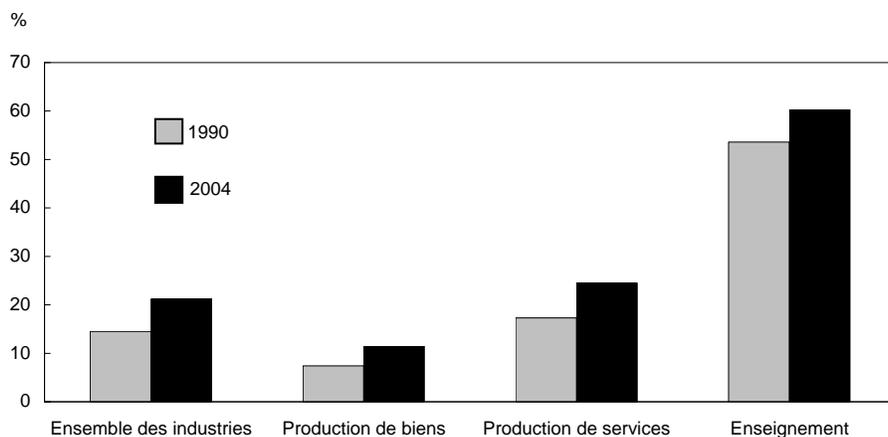
Entre 1980 et 2004, le nombre total d'emplois est passé de 11 millions à 16 millions et l'emploi dans les services d'enseignement, de 695 000 à 1 038 000, maintenant la proportion de l'emploi dans le secteur des services d'enseignement entre 6 % et 7 %. L'emploi dans l'ensemble des services est passé de 7 millions à 12 millions, de sorte que les services d'enseignement représentent 9 % de l'ensemble des services.

## Taux de chômage dans les services d'enseignement



En général, des niveaux plus élevés de scolarité et de compétence sont associés à un chômage plus faible. Les personnes travaillant dans les services d'enseignement, qui ont un niveau de scolarité relativement élevé (voir graphique ci-après), avaient un taux de chômage beaucoup plus faible que le taux pour l'ensemble des services ou pour l'ensemble des industries. Entre 1980 et 2004, le taux de chômage global a varié entre 6,8 % et 12,0 %, tandis que dans les services d'enseignement, il a varié entre 3,0 % et 4,6 %.

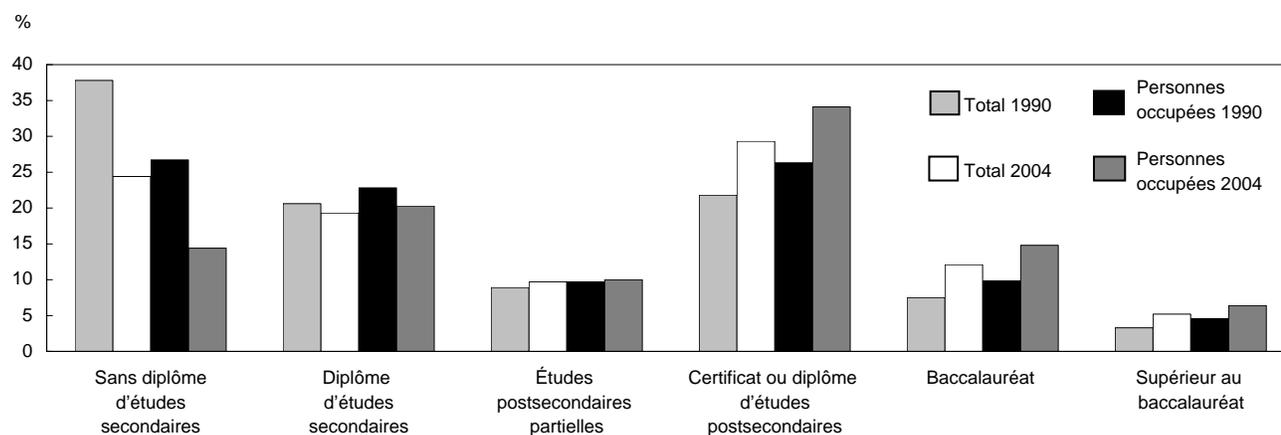
**Pourcentage des personnes occupées ayant un grade universitaire**



à 53,6 % en 1990 — les proportions correspondantes pour l'ensemble du secteur de la production des services étaient de 24,5 % et de 17,3 %; pour le secteur de la production des biens, elles étaient de 11,4 % et de 7,4 %. Parmi les personnes occupées en général, la proportion de celles qui avaient un grade universitaire est passée de 14,5 % à 21,2 % au cours de cette période.

Comme la majorité des travailleurs dans les services d'enseignement se compose d'enseignants, il est probable qu'ils ont un niveau de scolarité plus élevé — pour un bon nombre, un grade universitaire peut être une condition d'emploi. Environ 60,3 % avaient un grade universitaire en 2004, comparativement

### Population et personnes occupées de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité



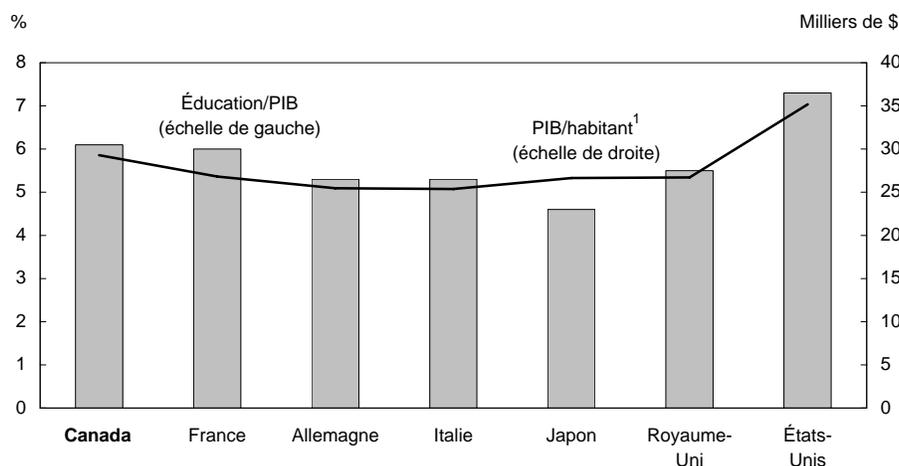
Le niveau de scolarité atteint peut être utilisé comme indicateur approximatif du stock de capital humain (les connaissances et les compétences qu'acquiert les personnes). Dans la population en général, la proportion de personnes ayant terminé des études postsecondaires est passée de 32,6 % en 1990 à 46,6 % en 2004; la proportion de celles qui avaient un grade universitaire est passée de un dixième à un sixième au cours de cette période.

Parmi les personnes occupées, les changements selon la scolarité sont plus perceptibles : 55,3 % avaient terminé des études postsecondaires en 2004, comparativement à 40,8 % en 1990. Bien que la proportion de titulaires d'un baccalauréat ait augmenté de 5 points de

pourcentage (de 9,9 % à 14,8 %), la proportion de détenteurs d'un titre scolaire supérieur au baccalauréat n'a augmenté que de moins de 2 points (4,6 % à 6,4 %).

Les facteurs à la base de cette amélioration du capital humain peuvent comprendre les initiatives gouvernementales visant à promouvoir l'éducation, le désir de maintenir la compétitivité sociale et économique du Canada face aux autres pays avancés, le marché du travail à la recherche de plus de personnes compétentes et les changements démographiques (par exemple, le vieillissement de la population et l'immigration croissante).

### Dépenses en éducation en pourcentage du PIB dans les pays du G7, 2001



<sup>1</sup> Selon la parité de pouvoir d'achat en dollars américains de 2001.

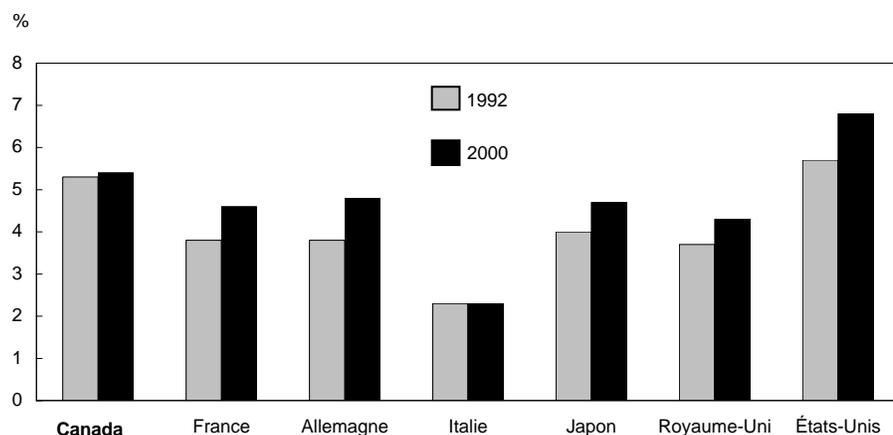
Parmi les pays du G7, le Canada était au deuxième rang, après les États-Unis seulement, en ce qui concerne les dépenses en éducation. En 2001, ces dépenses représentaient 6,1 % du PIB, comparativement à 7,3 % aux États-Unis et à 4,6 % au Japon.

Les pays ayant un PIB plus élevé par habitant ont dépensé une part relativement plus importante du PIB pour l'éducation également. Les quatre premiers pays, classés selon ces deux ratios, étaient les États-Unis, le Canada, la

France et le Royaume-Uni. Les trois autres pays du G7 présentaient un modèle différent; par exemple, le Japon, qui se classait cinquième selon le PIB par habitant, se situait au dernier rang pour ce qui est de la part du PIB dépensée pour l'éducation.

(Le PIB par habitant est couramment utilisé pour comparer les niveaux de vie à l'échelle internationale. Le ratio est fondé sur la parité de pouvoir d'achat, qui reflète le montant équivalent en monnaie nationale nécessaire à l'achat d'un même panier de biens qu'on pourrait acheter aux États-Unis avec un dollar américain.)

## Investissement dans le savoir en pourcentage du PIB dans les pays du G7



Selon ce ratio, le Canada se classait encore au deuxième rang après les États-Unis à la fois en 1992 et en 2000. Au cours de cette période, le ratio du Canada a à peine changé (de 5,3 % à 5,4 %), tandis que celui des États-Unis est passé de 5,7 % à 6,8 %. Le Japon, qui était au dernier rang en ce qui concerne les dépenses en éducation, s'est classé troisième en 1992 et quatrième en 2000 pour l'investissement dans le savoir. Le Japon, comme les États-Unis et le Canada, a mis l'accent sur les activités de recherche et développement ainsi que sur le développement de logiciels. Par contre, le Royaume-Uni, qui venait au quatrième rang pour les dépenses en éducation et le revenu par habitant, s'est classé sixième pour l'investissement dans le savoir.

Les connaissances peuvent s'acquérir non seulement par une formation scolaire, mais aussi par le travail de recherche et de développement ainsi que l'expérience de travail acquise jour après jour. En conséquence, il peut être plus significatif de comparer les pays du point de vue de l'investissement dans le savoir plutôt qu'uniquement dans la formation scolaire. L'investissement dans le savoir comprend les dépenses en matière d'enseignement supérieur public et privé, de recherche et développement, et de ressources logicielles. L'importance qu'un pays accorde au savoir peut être évaluée par ses investissements dans le savoir exprimés en pourcentage du PIB.

Pour plus de renseignements, on peut joindre Raj Chawla,  
Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail,  
au (613) 951-6901 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).